



Québec le 23 février 2022

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à des documents administratifs
Notre dossier : 16310/21-376

Monsieur,

La présente a pour objet de faire le suivi de votre demande d'accès visant à obtenir les documents suivants :

- Les allocations de fonctionnement versées par le ministère de l'Éducation au Centre de Services Scolaire des Hautes-Laurentides pour les années scolaires 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022.

Vous trouverez ci-annexé le document pouvant répondre à votre demande pour l'année 2019-2020. Cependant, nous vous informons que des renseignements appartenant à des tiers, en l'occurrence les transporteurs d'autobus, représentant des renseignements commerciaux et techniques ont été masqués en vertu des articles 22, 23 et 24 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1, ci-après « la Loi »). Vous trouverez également une reproduction des articles de la Loi ci-mentionnés.

En ce qui concerne la certification finale pour l'année 2020-2021, celle-ci sera disponible au cours du printemps 2022. Pour l'année 2021-2022, cette dernière n'étant pas terminée, la certification finale ne sera disponible qu'au printemps 2023. Il est à noter que l'exercice financier se termine le 30 juin pour les centres de services scolaires (CSS) et les commissions scolaires (CS).

Toutefois, nous vous invitons à consulter la décision 21-102, diffusée le 13 septembre 2021, qui contient les rapports financiers des CSS ou CS pour l'année 2019-2020, à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.qc.ca/le-ministere/acces-a-linformation/reponses-aux-demandes-dacces-a-linformation/>

... 2

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt
IB/JC/mc
p. j. 3

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

DIRECTION GÉNÉRALE DU SOUTIEN AUX RÉSEAUX ET DU FINANCEMENT

CERTIFICATION DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES POUR ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

SOMMAIRE DES ALLOCATIONS ET DE L'EFFECTIF SCOLAIRE SELON LE BILAN 5

CS Pierre-Neveu

CODE : 854000

RÉGION ADMINISTRATIVE : 15 Laurentides

D.G.S.R.F. EN DATE DU: 2021-04-21

SOMMAIRE DES ALLOCATIONS

	FORMATION GÉNÉRALE JEUNES	FORMATION GÉNÉRALE ADULTES	FORMATION PROFESSIONNELLE (DEP ET ASP)	FORMATION PROFESSIONNELLE DE COURTE DURÉE (1)	TOTAL	RÉFÉRENCE
	SECTION 1	SECTION 2	SECTION 3	SECTION 4		
A- ALLOCATION DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES	22 623 128 \$	2 319 554 \$	9 079 762 \$	205 488 \$	34 227 932 \$	
B- AJUSTEMENTS NON RÉCURRENTS	178 470 \$	0 \$	0 \$		178 470 \$	
C- TOTAL (C = A+B)	22 801 598 \$	2 319 554 \$	9 079 762 \$	205 488 \$	34 406 402 \$	
D- AJUSTEMENTS AUX ALLOCATIONS DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES					14 657 071 \$	SECTION 5
E- ALLOCATION DE BASE POUR L'ORGANISATION DES SERVICES (2)					8 184 560 \$	SECTION 6
F- TOTAL DES ALLOCATIONS DE BASE (F = C+D+E)					57 248 033 \$	
G- ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES					1 196 524 \$	SECTION 7
H- TOTAL DES ALLOCATIONS DE FONCTIONNEMENT (H = F+G)					58 444 557 \$	
I- SUBVENTION POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE					3 620 096 \$	SECTION 8
- SUBVENTION D'ÉQUILIBRE (2)						

(1) ALLOCATION POUR LES AEP ET LES COMPÉTENCES À LA CARTE, INCLUANT LES ACTIVITÉS ADMINISTRATIVES.
 (2) LA SUBVENTION D'ÉQUILIBRE EST MAINTENANT INCLUSE DANS L'ORGANISATION DES SERVICES.

SOMMAIRE DE L'EFFECTIF SCOLAIRE

CODE : 854000 RA : 15

SECTION 1- FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

. MATERNELLE 4 ANS DEMI-TEMPS (INCLUANT LES ÉLÈVES EN ANIMATION PASSE-PARTOUT)	101.00
. MATERNELLE 4 ANS TEMPS PLEIN EN MILIEU DÉFAVORISÉ	126.00
. MATERNELLE 5 ANS	273.00
. PRIMAIRE	1 725.00
. SECONDAIRE GÉNÉRAL (1)	1 373.71
. (-) CONCOMITANCE	9.28
. SECONDAIRE GÉNÉRAL EXCLUANT CONCOMITANCE	1 364.42
. TOTAL	3 589.42

SECTION 2- FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

. ETP OBTENUS DE LA DURÉE NORMATIVE DES SIGLES MATIÈRES POUR LA FORMATION À DISTANCE	4.52
--	------

SECTION 3- FORMATION PROFESSIONNELLE (DEP ET ASP)

. ETP SANCTIONNÉS	284.10
. ACQUIS EXTRASCOLAIRES (ÉLÈVE)	25
. ACQUIS EXTRASCOLAIRES (COURS)	107
. EXAMENS	236
. FORMATION À DISTANCE	0
. FORMATION GÉNÉRALE SUIVIE EN CONCOMITANCE AVEC UN PROGRAMME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES MENANT À UN DEP OU ASP	0.00
. FORMATION GÉNÉRALE SUIVIE EN CONCOMITANCE : MÉTIER D'AVENIR-ÉTUDES	9.28

SECTION 4- FORMATION PROFESSIONNELLE DE COURTE DURÉE (AEP ET COMPÉTENCES À LA CARTE)

. NOMBRE D'ÉLÈVES PRÉSENTS (NEP) - AEP	20.70
. ETP SANCTIONNÉS - AEP	11.58
. ACQUIS EXTRASCOLAIRES (ÉLÈVE) - AEP	7
. ACQUIS EXTRASCOLAIRES (COURS) - AEP	15
. EXAMENS - AEP	28
. FORMATION À DISTANCE - AEP	0
. ETP SANCTIONNÉS - COMPÉTENCES À LA CARTE	0.21
. FORMATION À DISTANCE - COMPÉTENCES À LA CARTE	0

CONCILIATION ENTRE LES ALLOCATIONS CERTIFIÉES ET LES SUBVENTIONS CONSOLIDÉES

CS Pierre-Neveu

 AU RAPPORT FINANCIER 2019-2020

CODE: 854000 RA:15

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

	MONTANTS CERTIFIÉS (MEQ) (A)	RAPPORT FINANCIER (VERSION - CS) (B)	ÉCART À INSCRIRE EN RÉGULARISATION (A - B)
	-----	-----	-----
FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES (1)	22 801 598 \$	22 782 547 \$	19 051 \$
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES (1)	2 319 554 \$	2 319 554 \$	0 \$
FORMATION PROFESSIONNELLE (DEP + ASP) (1)	9 079 762 \$	6 672 536 \$	2 407 226 \$
FORMATION PROFESSIONNELLE DE COURTE DURÉE (AEP)	205 488 \$	175 398 \$	30 090 \$
AJUSTEMENT AUX ALLOCATIONS DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES	14 657 071 \$	14 657 071 \$	0 \$
ORGANISATION DES SERVICES (2)	8 184 560 \$	8 344 344 \$	-159 784 \$
ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES	1 196 524 \$	1 161 569 \$	34 955 \$
SOUS-TOTAL - FONCTIONNEMENT :	58 444 557 \$	56 113 019 \$	2 331 538 \$
	=====	=====	=====
TRANSPORT SCOLAIRE	3 620 096 \$	3 620 096 \$	0 \$
GRAND TOTAL - ALLOCATIONS :	62 064 653 \$	59 733 115 \$	2 331 538 \$
	=====	=====	=====
(-) TENANT LIEU DE SUBVENTION	144 586 \$	144 586 \$	0 \$
SUBVENTION VERSÉE :	61 920 067 \$	59 588 529 \$	2 331 538 \$
	=====	=====	=====

(1) ALLOCATION DE BASE + AJUSTEMENTS NON RÉCURRENTS

(2) LA SUBVENTION D'ÉQUILIBRE EST MAINTENANT INCLUSE DANS L'ORGANISATION DES SERVICES.

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

	CERTIFICATION FINALE (A)	CERTIFICATION 15-09-2020 (B)	ÉCART (A - B)
FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES (1)	22 801 598 \$	22 589 334 \$	212 264 \$
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES (1)	2 319 554 \$	2 319 554 \$	0 \$
FORMATION PROFESSIONNELLE (DEP ET ASP) (1)	9 079 762 \$	6 672 536 \$	2 407 226 \$
FORMATION PROFESSIONNELLE DE COURTE DURÉE (AEP)	205 488 \$	175 398 \$	30 090 \$
AJUSTEMENT AUX ALLOCATIONS DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES	14 657 071 \$	14 657 071 \$	0 \$
ORGANISATION DES SERVICES (2)	8 184 560 \$	8 344 344 \$	-159 784 \$
ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES	1 196 524 \$	1 161 569 \$	34 955 \$
SOUS-TOTAL - FONCTIONNEMENT :	58 444 557 \$	55 919 806 \$	2 524 751 \$
TRANSPORT SCOLAIRE	3 620 096 \$	3 862 389 \$	-242 293 \$
GRAND TOTAL - ALLOCATIONS :	62 064 653 \$	59 782 195 \$	2 282 458 \$

(1) ALLOCATION DE BASE + AJUSTEMENTS NON RÉCURRENTS

(2) LA SUBVENTION D'ÉQUILIBRE EST MAINTENANT INCLUSE DANS L'ORGANISATION DES SERVICES.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

DIRECTION GÉNÉRALE DU SOUTIEN AUX RÉSEAUX ET DU FINANCEMENT

CERTIFICATION DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES POUR ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

SECTION 1

FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

CS Pierre-Neveu

CODE : 854000

RÉGION ADMINISTRATIVE : 15 Laurentides

D.G.S.R.F. EN DATE DU: 2021-04-21

SECTION 1 : FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

SOMMAIRE DES ALLOCATIONS POUR LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

RÉFÉRENCE

A- ALLOCATION DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES (11000)

MATERNELLE 4 ANS À DEMI-TEMPS (11010)

134 835 \$

PAGE 3

MATERNELLE 4 ANS À TEMPS PLEIN EN MILIEU DÉFAVORISÉ (11020)

1 164 505 \$

PAGE 4

MATERNELLE 5 ANS (11030)

1 779 414 \$

PAGE 5

PRIMAIRE (11040)

12 196 425 \$

PAGE 6

SECONDAIRE (11050)

7 347 949 \$

PAGE 7

TOTAL DES ALLOCATIONS DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

22 623 128 \$
=====

B- AJUSTEMENTS NON RÉCURRENTS

178 470 \$

PAGE 8

C- TOTAL DES ALLOCATIONS POUR LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES (C = A+B)

22 801 598 \$
=====

SECTION 1 : FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

PARTIE A : ALLOCATION DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

MATERNELLE 4 ANS À DEMI-TEMPS (11010)

MATERNELLE EN CLASSE (11011)

- ÉLÈVE

. SANS CODE DE DIFFICULTÉ

. AVEC CODE DE DIFFICULTÉ (2)

ÉLÈVE EN ANIMATION PASSE-PARTOUT (11012)

ALLOCATION TOTALE POUR LA MATERNELLE 4 ANS À DEMI-TEMPS

MONTANT PAR ÉLÈVE (A)	EFFECTIF SCOLAIRE (1) (B)	ALLOCATION (C = A*B)
2 989 \$	0.00	0 \$
	0.00	
	0.00	
1 335 \$	101.00	134 835 \$
	101.00	134 835 \$

(1) LA SOMME DES ÉLÈVES SANS CODE DE DIFFICULTÉ ET DES ÉLÈVES EN ANIMATION PASSE-PARTOUT NE PEUT EXCÉDER CELLE DE 2018-2019.
 (2) INCLUANT LE CODE 98.

SECTION 1 : FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

PARTIE A : ALLOCATION DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

MATERNELLE 4 ANS À TEMPS PLEIN EN MILIEU DÉFAVORISÉ (11020)	MONTANT PAR ÉLÈVE (A)	EFFECTIF SCOLAIRE (B)	ALLOCATION (C = A*B)
MATERNELLE EN CLASSE (11021)	7 090 \$	126.00	893 340 \$
VOLET PARENTS (11022) (1)	166 \$	126.00	20 916 \$
RESSOURCE ADDITIONNELLE (11023) (1)			228 249 \$
ACQUISITION DE MATÉRIEL ÉDUCATIF POUR LES MATERNELLES 4 ANS TPMD (11024)			22 000 \$
ALLOCATION TOTALE POUR LA MATERNELLE 4 ANS À TEMPS PLEIN EN MILIEU DÉFAVORISÉ			1 164 505 \$

(1) L'ALLOCATION POUR LE VOLET PARENTS ET LA RESSOURCE ADDITIONNELLE TIENT COMPTE DE L'EFFECTIF RELATIF AUX CLASSES MULTIPROGRAMMES.

SECTION 1 : FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

PARTIE A : ALLOCATION DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

MATERNELLE 5 ANS (11030)	MONTANT PAR ÉLÈVE (A)	FACTEUR D'AJUSTEMENT COÛT SUBV. (2) (B)	EFFECTIF SCOLAIRE (C)	ALLOCATION (D = A*B*C)
ENSEIGNEMENT (11031)				
- ÉLÈVE				
. MONTANT DE BASE	2 245 \$	2.0920	273.00	1 282 155 \$
. ORGANISATION SCOLAIRE (1)	755 \$	2.0920	273.00	431 193 \$
- PLACE ÉLÈVE MEES-MSSS OCCUPÉE	6 930 \$	2.0920	0.00	0 \$
TOTAL POUR L'ENSEIGNEMENT				1 713 348 \$
AUTRES DÉPENSES ÉDUCATIVES (11032)				
- ÉLÈVE	242 \$		273.00	66 066 \$
- PLACE ÉLÈVE MEES-MSSS OCCUPÉE	1 644 \$		0.00	0 \$
TOTAL POUR LES AUTRES DÉPENSES ÉDUCATIVES				66 066 \$
ALLOCATION TOTALE POUR LA MATERNELLE 5 ANS				1 779 414 \$

(1) RÉFÉRENCE : DOCUMENT D

(2) RÉFÉRENCE : DOCUMENT E

SECTION 1 : FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

PARTIE A : ALLOCATION DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

PRIMAIRE (11040)

	MONTANT PAR ÉLÈVE (A)	FACTEUR D'AJUSTEMENT COÛT SUBV.(2) (B)	EFFECTIF SCOLAIRE (C)	ALLOCATION (D = A*B*C)
ENSEIGNEMENT (11041)				
- ÉLÈVE				
. MONTANT DE BASE	1 968 \$	2.0920	1 725.00	7 101 922 \$
. ORGANISATION SCOLAIRE (1)	1 278 \$	2.0920	1 725.00	4 611 919 \$
- PLACE ÉLÈVE MEES-MSSS OCCUPÉE	8 449 \$	2.0920	0.00	0 \$
- TOTAL				11 713 841 \$
AUTRES DÉPENSES ÉDUCATIVES (11042)				
- ÉLÈVE	272 \$		1 725.00	469 200 \$
- PLACE ÉLÈVE MEES-MSSS OCCUPÉE	1 940 \$		0.00	0 \$
- TOTAL				469 200 \$
ENFANT SCOLARISÉ À LA MAISON (11043)	1 673 \$		8.00	13 384 \$
ALLOCATION TOTALE POUR LE PRIMAIRE				12 196 425 \$

(1) RÉFÉRENCE: DOCUMENT D.

(2) RÉFÉRENCE: DOCUMENT E.

SECTION 1 : FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

PARTIE A : ALLOCATION DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

SECONDAIRE (11050)

	MONTANT PAR ÉLÈVE (A)	FACTEUR D'AJUSTEMENT COÛT SUBV.(2) (B)	EFFECTIF SCOLAIRE (C)	ALLOCATION (D = A*B*C)
ENSEIGNEMENT (11051)				
- ÉLÈVE				
. MONTANT DE BASE	1 902 \$	2.0920	1 364.42	5 429 014 \$
. ORGANISATION SCOLAIRE (1)	381 \$	2.0920	1 364.42	1 087 515 \$
- PLACE ÉLÈVE MEES-MSSS OCCUPÉE	7 920 \$	2.0920	0.00	0 \$
- PLACE ÉLÈVE MEES-MSSS NON OCCUPÉE	5 198 \$	2.0920	0.00	0 \$
- TOTAL				6 516 529 \$
AUTRES DÉPENSES ÉDUCATIVES (11052)				
- ÉLÈVE	602 \$		1 364.42	821 382 \$
- PLACE ÉLÈVE MEES-MSSS OCCUPÉE	1 816 \$		0.00	0 \$
- PLACE ÉLÈVE MEES-MSSS NON OCCUPÉE	602 \$		0.00	0 \$
- TOTAL				821 382 \$
ENFANT SCOLARISÉ À LA MAISON (11053)	1 673 \$		6.00	10 038 \$
ALLOCATION TOTALE POUR LE SECONDAIRE				7 347 949 \$

(1) RÉFÉRENCE: DOCUMENT D.

(2) RÉFÉRENCE: DOCUMENT E.

SECTION 1 : FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

CODE : 854000 RA : 15

PARTIE B : AJUSTEMENTS NON RÉCURRENTS

ALLOCATION

20010 NON-RESPECT DES MESURES DE CONTRÔLE DE L'ENGAGEMENT DU PERSONNEL

0 \$

20020 CONTRÔLE DE L'EFFECTIF SCOLAIRE

20021 FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

0 \$

20030 GRÈVES OU LOCK-OUT

20031 FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

0 \$

20040 CORRECTIONS TECHNIQUES

20041 FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

0 \$

20050 TRANSFERT D'EFFECTIF SCOLAIRE ORDINAIRE APRÈS LE 30 SEPTEMBRE

0 \$

20060 OPÉRATIONS DE VÉRIFICATION DU CADRE NORMATIF

0 \$

20090 AUTRES AJUSTEMENTS

20091 FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

-14 743 \$

20094 FRAIS D'ARBITRAGE DE GRIEFS

0 \$

20096 ENTENTE 2015-2020 : FORFAITAIRE ENSEIGNANT

94 362 \$

20097 ENTENTE 2015-2020 : FORFAITAIRES AUTRES

98 851 \$

TOTAL DES AJUSTEMENTS NON RÉCURRENTS

178 470 \$

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

DIRECTION GÉNÉRALE DU SOUTIEN AUX RÉSEAUX ET DU FINANCEMENT

CERTIFICATION DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES POUR ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

SECTION 2

FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

CS Pierre-Neveu

CODE:854000

RÉGION ADMINISTRATIVE: 15 Laurentides

D.G.S.R.F. EN DATE DU: 2021-04-21

SECTION 2: FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

SOMMAIRE DES ALLOCATIONS POUR LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

RÉFÉRENCE

A- ALLOCATION DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES (12000)

. ENVELOPPE BUDGÉTAIRE FERMÉE (12010 À 12070)	2 284 611 \$	DOCUMENT F

. ENVELOPPE BUDGÉTAIRE OUVERTE	34 943 \$	
	=====	
- FORMATION À DISTANCE (12080)	32 223 \$	PAGE 3

- RECONNAISSANCE DES ACQUIS (12090)	2 720 \$	PAGE 4

. TOTAL	2 319 554 \$	
	=====	

B- AJUSTEMENTS NON RÉCURRENTS

0 \$ PAGE 5

C- TOTAL DES ALLOCATIONS POUR LA FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES (C = A + B)

2 319 554 \$
=====

SECTION 2: FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

PARTIE A - ALLOCATION DE BASE - ENVELOPPE OUVERTE

CALCUL DE L'ALLOCATION POUR LA FORMATION À DISTANCE (12080)

SERVICES D'ENSEIGNEMENT

	PRÉSECONDAIRE	CYCLE 1 SECONDAIRE	CYCLE 2 SECONDAIRE	PRÉPARATION F.P.	PRÉPARATION ÉTUDES POST- SECONDAIRES	ALPHABÉ- TISATION	FRANCISATION	TOTAL
. DURÉE NORMATIVE	0	550	2 375	250	900	0	0	4 075
. ETP (1)	0.00	0.61	2.63	0.27	1.00	0.00	0.00	4.52
X MONTANT PAR ÉLÈVE X 80% (2)								7 116.80 \$
= ALLOCATION POUR LA FORMATION À DISTANCE								32 223 \$

(1) LE NOMBRE D'ETP = DURÉE NORMATIVE / 900.

(2) LE MONTANT PAR ÉLÈVE EST CELUI DU DOCUMENT F, SERVANT AU CALCUL DE L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE FERMÉE.

SECTION 2: FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

PARTIE A - ALLOCATION DE BASE - ENVELOPPE OUVERTE (SUITE)

CALCUL DE L'ALLOCATION POUR LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS (12090)

TYPES D'ÉPREUVES

TYPES D'ÉPREUVES	MONTANT	NOMBRE (1)	ALLOCATION
- EXAMEN DE FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES POUR LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS SANS QUE LE COURS SOIT SUIVI	80 \$	6	480 \$
- ÉPREUVE «PRIOR LEARNING EXAMINATION» (PLE) POUR ANGLAIS, LANGUE SECONDE (2)	100 \$	2	200 \$
- ÉPREUVE SYNTHÈSE (ES) POUR FRANÇAIS, LANGUE SECONDE ET POUR «FRENCH, SECOND LANGUAGE» (2)	100 \$	0	0 \$
- UNIVERS DE COMPÉTENCES GÉNÉRIQUES (UCG), «SPHERES OF GENERIC COMPETENCES» EN TANT QUE MATIÈRE À OPTION EN 4E ET 5E SECONDAIRE	290 \$	0	0 \$
- TESTS DU «GENERAL EDUCATIONAL DEVELOPMENT TESTING SERVICE» (GEDTS) EN TANT QUE MATIÈRE À OPTION EN 4E ET 5E SECONDAIRE	150 \$	0	0 \$
- TEST D'ÉQUIVALENCE DE NIVEAU DE SCOLARITÉ DU SECONDAIRE (TENS), «SECONDARY SCHOOL EQUIVALENCY TESTS» (SSET)	40 \$	2	80 \$
- TEST DE DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL (TDG), «GENERAL DEVELOPMENT TEST» (GDT)	40 \$	49	1 960 \$
- MÉTIERS SEMI-SPÉCIALISÉS (FMS)			
	PHASE 1 :	525 \$	0
	PHASE 2 :	300 \$	0
- ALLOCATION TOTALE			2 720 \$

(1) LE MINISTÈRE FINANCE UNE DÉCLARATION PAR ÉLÈVE, PAR MATIÈRE. POUR ÊTRE FINANCÉE, UNE ÉPREUVE DOIT ÊTRE INSCRITE À LA SANCTION À UNE DATE POSTÉRIEURE À LA DATE D'INSCRIPTION À CHARLEMAGNE.

(2) UNE DÉCLARATION PAR ÉLÈVE POUR L'ENSEMBLE DE L'ÉPREUVE.

SECTION 2: FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

PARTIE B - AJUSTEMENTS NON RÉCURRENTS

ALLOCATION

20020 CONTRÔLE DE L'EFFECTIF SCOLAIRE

20022 FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

0 \$

20030 GRÈVES OU LOCK-OUT

20032 FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

0 \$

20040 CORRECTIONS TECHNIQUES

20042 FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

0 \$

20090 AUTRES AJUSTEMENTS

20092 FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

0 \$

TOTAL DES AJUSTEMENTS NON RÉCURRENTS

0 \$

=====

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

DIRECTION GÉNÉRALE DU SOUTIEN AUX RÉSEAUX ET DU FINANCEMENT

CERTIFICATION DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES POUR ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

SECTION 3

FORMATION PROFESSIONNELLE

(DEP ET ASP)

CS Pierre-Neveu

CODE:854000

RÉGION ADMINISTRATIVE: 15 Laurentides

D.G.S.R.F. EN DATE DU: 2021-04-21

SECTION 3: FORMATION PROFESSIONNELLE (DEP ET ASP)

SOMMAIRE DES ALLOCATIONS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE

		RÉFÉRENCE

A- ALLOCATION DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES (13000)		
. COURS OFFERTS EN MODE PRÉSENTIEL (13010)		
. PERSONNEL ENSEIGNANT	4 445 610 \$	ANNEXE 1

. PERSONNEL DE SOUTIEN	858 165 \$	ANNEXE 2

. RESSOURCES MATÉRIELLES	1 191 263 \$	ANNEXE 3

. TOTAL	6 495 038 \$	
	=====	
. AUTRES SERVICES DE FORMATION (13020)	35 183 \$	PAGE 3

. FORMATION GÉNÉRALE SUIVIE EN CONCOMITANCE AVEC UN PROGRAMME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES MENANT À UN DEP OU À UNE ASP (13031)	0 \$	PAGE 4

. MÉTIER D'AVENIR-ÉTUDES (13032)	141 863 \$	PAGE 5

. FINANCEMENT ADDITIONNEL DE LA PASSERELLE PROVISOIRE CFMS-DEP (13040)	6 014 \$	PAGE 5

. COMPENSATION DEP-ASP EN LIEN AVEC LA COVID-19 (7-A, 7-B, 7-C)	2 401 664 \$	ANNEXE 7

. TOTAL BASE PLUS ALLOCATION COVID	9 079 762 \$	
	=====	
B- AJUSTEMENTS NON RÉCURRENTS	0 \$	PAGE 6

C- TOTAL DES ALLOCATIONS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE (C = A + B)	9 079 762 \$	
	=====	

SECTION 3: FORMATION PROFESSIONNELLE (DEP ET ASP)

PARTIE A - ALLOCATION DE BASE

CALCUL DE L'ALLOCATION POUR LES AUTRES SERVICES DE FORMATION (13020)

	MONTANT PAR ÉLÈVE (A)	EFF. SCOL. RETENU (B)	ALLOCATION (C = A X B)	RÉFÉRENCE
	-----	-----	-----	-----
. RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES (13021)			24 983 \$ =====	
- MONTANT PAR ÉLÈVE (ENTREVUE DE VALIDATION) (1)	430 \$ -----	25 -----	10 750 \$ -----	ANNEXE 4
- MONTANT PAR ÉVALUATION (1)		107 -----	14 233 \$ -----	ANNEXE 4
. EXAMEN SEULEMENT (13022)	80 \$ -----	19 -----	1 520 \$ -----	
. EXAMEN DE REPRISE (13023)	40 \$ -----	217 -----	8 680 \$ -----	
. FORMATION À DISTANCE (PAR UNITÉ) (13025)	73 \$ -----	0 -----	0 \$ -----	
. ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES (ATE) (13026)			0 \$ =====	
- COHORTE 2019-2020			0 \$ -----	ANNEXE 5
- COHORTE 2018-2019 (2)				
ALLOCATION TOTALE		6 550 \$ -----		
MONTANT DÉJÀ ALLOUÉ		6 550 \$ -----		
AJUSTEMENT FINAL			0 \$ -----	
. TOTAL - AUTRES SERVICES DE FORMATION			35 183 \$ =====	

(1) EXCLUANT LES ÉLÈVES RÉFÉRÉS PAR UN ORDRE PROFESSIONNEL.

(2) PRISE EN COMPTE DES ÉLÈVES DEVENUS ADMISSIBLES AU FINANCEMENT DURANT L'ANNÉE SUIVANTE.

SECTION 3: FORMATION PROFESSIONNELLE (DEP ET ASP)

PARTIE A - ALLOCATION DE BASE

CALCUL DE L'ALLOCATION POUR LA FG SUIVIE EN CONCOMITANCE AVEC UN
PROGRAMME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES MENANT À UN DEP OU À UNE ASP (13031)

	MONTANT PAR ÉLÈVE	X	FACTEUR D'AJUSTEMENT COÛT SUBV.(1)	X	EFFECTIF SCOLAIRE	=	ALLOCATION
	-----		-----		-----		-----
. ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN	1 000 \$				0.00		0 \$
. FORMATION GÉNÉRALE							
- ENSEIGNEMENT							
. AVEC HORAIRE INTÉGRÉ À LA FORMATION PROFESSIONNELLE	4 435 \$		2.0920		0.00		0 \$
- AUTRES DÉPENSES ÉDUCATIVES	602 \$				0.00		0 \$
. TOTAL							0 \$

SECTION 3: FORMATION PROFESSIONNELLE (DEP ET ASP)

PARTIE A - ALLOCATION DE BASE

PROGRAMME D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES VISANT LA DOUBLE DIPLOMATION DES-DEP

MÉTIER D'AVENIR-ÉTUDES (13032)

	MONTANT PAR ÉLÈVE	X	FACTEUR D'AJUSTEMENT COÛT SUBV.(1)	X	EFFECTIF SCOLAIRE	=	ALLOCATION
	-----		-----		-----		-----
. FORMATION GÉNÉRALE							
- ENSEIGNEMENT	4 435 \$		2.0920		9.28		86 182 \$
	-----		-----		-----		-----
- AUTRES DÉPENSES ÉDUCATIVES	602 \$				9.28		5 592 \$
	-----				-----		-----
. ACCOMPAGNEMENT ET SOUTIEN	2 800 \$				17.88		50 089 \$
	-----				-----		-----
. TOTAL							141 863 \$
							=====

CALCUL DE L'ALLOCATION POUR LE FINANCEMENT ADDITIONNEL DE LA

PASSERELLE PROVISOIRE CFMS-DEP (13040)

. PASSERELLE PROVISOIRE CFMS-DEP	1 521 \$				3.81		5 805 \$
	-----				-----		-----
. COMPENSATION COVID-19 CFMS-DEP	1 521 \$				0.13		209 \$
	-----				-----		-----
. TOTAL CFMS							6 014 \$
							=====

SECTION 3: FORMATION PROFESSIONNELLE (DEP ET ASP)

PARTIE B - AJUSTEMENTS NON RÉCURRENTS

ALLOCATION

20020 CONTRÔLE DE L'EFFECTIF SCOLAIRE

20023 FORMATION PROFESSIONNELLE

0 \$

20030 GRÈVES OU LOCK-OUT

20033 FORMATION PROFESSIONNELLE

0 \$

20040 CORRECTIONS TECHNIQUES

20043 FORMATION PROFESSIONNELLE

0 \$

20090 AUTRES AJUSTEMENTS

20093 FORMATION PROFESSIONNELLE

0 \$

TOTAL DES AJUSTEMENTS NON RÉCURRENTS

0 \$

SECTION 3: FORMATION PROFESSIONNELLE (DEP ET ASP)

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 1: CALCUL DE L'ALLOCATION POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT (PE)

ORGANISATION SCOLAIRE (A) = 447 \$ (1)
 FACTEUR D'AJUSTEMENT COÛT SUBV. (B) = 1.8917 (1)

PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME	MONTANT DE BASE (2) (C)	ETP MAJORÉS (3) (D)		ALLOCATION (E = (A + C) X B X D)
			- 20 ANS	20 ANS ET +	
5179	Protection et exploitation de territoires fauniques	6 138 \$	30.89	22.06	659 704 \$
5189	Abattage et façonnage des bois	11 899 \$	32.85	13.68	1 086 899 \$
5212	Secrétariat	3 158 \$	0.00	0.59	4 058 \$
5231	Comptabilité	3 158 \$	2.34	11.88	97 037 \$
5245	Coiffure	3 284 \$	4.80	8.22	91 953 \$
5264	Lancement d'une entreprise	3 978 \$	0.40	1.48	15 828 \$
5273	Conduite de machinerie lourde en voirie forestière	9 979 \$	23.79	34.82	1 156 187 \$
5306	Aménagement de la forêt	6 138 \$	8.65	8.06	208 289 \$
5316	Assistance à la personne en établissement de santé	6 074 \$	0.00	0.21	2 591 \$
5325	Santé, assistance et soins infirmiers	7 035 \$	4.41	13.93	259 697 \$
5331	Mécanique d'engins de chantier	5 178 \$	42.20	14.15	599 725 \$
5357	Secrétariat	3 158 \$	0.93	2.87	25 948 \$
5358	Assistance à la personne en établissement et à domicile	5 239 \$	4.91	17.18	237 694 \$
TOTAL			156.21	149.18	4 445 610 \$

(1) RÉFÉRENCE: DOCUMENT G.

(2) RÉFÉRENCE: ANNEXE E DES RÈGLES BUDGÉTAIRES.

(3) MAJORATION DE 10% POUR LES ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS ET DE 5% POUR LES ÉLÈVES DE 20 ANS OU PLUS.

SECTION 3: FORMATION PROFESSIONNELLE (DEP ET ASP)

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 2: CALCUL DE L'ALLOCATION POUR LE PERSONNEL DE SOUTIEN (PS)

PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME	MONTANT PAR ÉLÈVE (1) (A)	ETP MAJORÉS 5% (B)	ALLOCATION (C = A X B)
5179	Protection et exploitation de territoires fauniques	1 952 \$	51.55	100 635 \$
5189	Abattage et façonnage des bois	7 054 \$	45.04	317 747 \$
5212	Secrétariat	424 \$	0.59	252 \$
5231	Comptabilité	424 \$	14.12	5 988 \$
5245	Coiffure	539 \$	12.81	6 905 \$
5264	Lancement d'une entreprise	1 442 \$	1.87	2 700 \$
5273	Conduite de machinerie lourde en voirie forestière	3 884 \$	57.54	223 485 \$
5306	Aménagement de la forêt	1 952 \$	16.32	31 871 \$
5316	Assistance à la personne en établissement de santé	2 051 \$	0.21	431 \$
5325	Santé, assistance et soins infirmiers	2 222 \$	18.14	40 324 \$
5331	Mécanique d'engins de chantier	1 509 \$	54.44	82 154 \$
5357	Secrétariat	424 \$	3.76	1 595 \$
5358	Assistance à la personne en établissement et à domicile	2 015 \$	21.87	44 078 \$
TOTAL			298.30	858 165 \$

SECTION 3: FORMATION PROFESSIONNELLE (DEP ET ASP)

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 3: CALCUL DE L'ALLOCATION POUR LES RESSOURCES MATÉRIELLES (RM)

PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME	MONTANT PAR ÉLÈVE (1) (A)	ETP (B)	ALLOCATION (C = A X B)
5179	Protection et exploitation de territoires fauniques	1 433 \$	49.10	70 360 \$
5189	Abattage et façonnage des bois	6 097 \$	42.90	261 561 \$
5212	Secrétariat	451 \$	0.56	256 \$
5231	Comptabilité	377 \$	13.45	5 071 \$
5245	Coiffure	974 \$	12.20	11 883 \$
5264	Lancement d'une entreprise	603 \$	1.78	1 075 \$
5273	Conduite de machinerie lourde en voirie forestière	12 514 \$	54.80	685 767 \$
5306	Aménagement de la forêt	1 090 \$	15.55	16 950 \$
5316	Assistance à la personne en établissement de santé	526 \$	0.20	105 \$
5325	Santé, assistance et soins infirmiers	648 \$	17.28	11 200 \$
5331	Mécanique d'engins de chantier	2 255 \$	51.85	116 922 \$
5357	Secrétariat	392 \$	3.58	1 405 \$
5358	Assistance à la personne en établissement et à domicile	418 \$	20.83	8 708 \$
TOTAL			284.10	1 191 263 \$

SECTION 3: FORMATION PROFESSIONNELLE (DEP ET ASP)

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 4: CALCUL DE L'ALLOCATION POUR LE SERVICE « RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES » (13021)

PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME	MONTANT PAR ÉVALUATION (1) (A)	NOMBRE D'ÉVALUA- TIONS RÉUSSIES (B)	ALLOCATION (C = A X B)	MONTANT DE BASE (D)	NOMBRE D'ÉLÈVES (E)	ALLOCATION (F = D X E)
5231	Comptabilité	100 \$	13	1 300 \$	430 \$	3	1 290 \$
5273	Conduite de machinerie lourde en voir	329 \$	1	329 \$	430 \$	1	430 \$
5316	Assistance à la personne en établisse	124 \$	2	248 \$	430 \$	1	430 \$
5357	Secrétariat	100 \$	3	300 \$	430 \$	2	860 \$
5358	Assistance à la personne en établisse	137 \$	88	12 056 \$	430 \$	18	7 740 \$
TOTAL			107	14 233 \$		25	10 750 \$

SECTION 3: FORMATION PROFESSIONNELLE (DEP ET ASP)

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 6: AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME ATE - COHORTE 2018-2019 (1)

MONTANT PAR ETP

PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME	NOMBRE D'INDIVIDUS	ETP SANCTIONNÉS TOTAUX A	ETP SANCTIONNÉS NON RECONNUS B (2)	ETP SANCTIONNÉS ET FINANCÉS C = A - B
5289	Travail sylvicole	6	3.63	0.20	3.43
5321	Vente-conseil	7	0.93	0.00	0.93
		-----	-----	-----	-----
TOTAL		13	4.56	0.20	4.36

(1) INCLUANT ÉGALEMENT L'AIDE FINANCIÈRE POUR LES PROGRAMMES D'ÉTUDES APPROUVÉS EN ATE ET MENANT À UNE ATTESTATION D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (AEP).

(2) NE RESPECTE PAS L'UN DES CRITÈRES SUIVANT: AU MOINS 2 STAGES OU LA DURÉE DES STAGES NE REPRÉSENTENT PAS UN MINIMUM DE 20% DE LA DURÉE DU PROGRAMME.

SECTION 3: FORMATION PROFESSIONNELLE (DEP ET ASP)

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 5: AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME ATE - COHORTE 2018-2019 (1)

	ETP SANCTIONNÉS ET FINANCÉS	MONTANT PAR ETP	ALLOCATION
	-----	-----	-----
5 PREMIERS ETP	4.36	1 500 \$	6 550 \$
	-----	-----	-----
ENTRE 6 ET 45 ETP	0	1 000 \$	0 \$
	-----	-----	-----
ENTRE 46 ET 200 ETP	0	500 \$	0 \$
	-----	-----	-----
PLUS DE 200 ETP	0	200 \$	0 \$
	-----	-----	-----
TOTAL	4.36		6 550 \$
	=====		=====

(1) INCLUANT ÉGALEMENT L'AIDE FINANCIÈRE POUR LES PROGRAMMES D'ÉTUDES APPROUVÉS EN ATE ET MENANT À UNE ATTESTATION D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (AEP).

SECTION 3: FORMATION PROFESSIONNELLE (DEP ET ASP)

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 7-A: ALLOCATION DEP-ASP POUR COMPENSER LA FERMETURE DES CENTRES FP EN RAISON DE LA COVID-19

CALCULE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT (PE)

PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME	ETP MAJORÉS (1)(2)		MONTANT PE
		- 20 ANS	20 ANS ET +	
5179	Protection et exploitation de territoires faunique	2.98	5.08	100 574 \$
5189	Abattage et façonnage des bois	8.15	9.67	416 468 \$
5231	Comptabilité	0.55	3.12	25 091 \$
5245	Coiffure	0.00	1.73	12 240 \$
5273	Conduite de machinerie lourde en voirie forestière	13.29	11.52	489 468 \$
5289	Travail sylvicole	1.37	2.62	49 827 \$
5306	Aménagement de la forêt	3.51	3.24	84 129 \$
5325	Santé, assistance et soins infirmiers	2.10	3.96	85 865 \$
5331	Mécanique d'engins de chantier	14.71	5.17	211 578 \$
5357	Secrétariat	1.08	2.54	24 802 \$
5358	Assistance à la personne en établissement et à dom	2.34	8.06	112 016 \$
TOTAL		50.13	56.75	1 612 064 \$

(1) LE NOMBRE D'ETP FINANCÉS CORRESPOND À LA DIFFÉRENCE ENTRE LES ETP PRÉVUS DANS LA COLLECTE DE L'ÉTÉ 2020 ET LES ETP SANCTIONNÉS SELON LE BILAN 5 DE CHARLEMAGNE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020.

(2) MAJORATION DE 10% POUR LES ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS ET DE 5% POUR LES ÉLÈVES DE 20 ANS OU PLUS.

SECTION 3: FORMATION PROFESSIONNELLE (DEP ET ASP)

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 7-B: ALLOCATION DEP-ASP POUR COMPENSER LA FERMETURE DES CENTRES FP EN RAISON DE LA COVID-19

CALCULE POUR LE PERSONNEL DE SOUTIEN (PS)

PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME	ETP MAJORÉS (5%)	MONTANT PS
5179	Protection et exploitation de territoires faunique	7.93	15 494 \$
5189	Abattage et façonnage des bois	17.46	123 173 \$
5231	Comptabilité	3.65	1 549 \$
5245	Coiffure	1.73	934 \$
5273	Conduite de machinerie lourde en voirie forestière	24.21	94 043 \$
5289	Travail sylvicole	3.93	7 686 \$
5306	Aménagement de la forêt	6.59	12 871 \$
5325	Santé, assistance et soins infirmiers	5.97	13 267 \$
5331	Mécanique d'engins de chantier	19.21	28 995 \$
5357	Secrétariat	3.58	1 521 \$
5358	Assistance à la personne en établissement et à dom	10.30	20 769 \$
TOTAL		104.61	320 306 \$

(1) LE NOMBRE D'ETP FINANCÉS CORRESPOND À LA DIFFÉRENCE ENTRE LES ETP PRÉVUS DANS LA COLLECTE DE L'ÉTÉ 2020 ET LES ETP SANCTIONNÉS SELON LE BILAN 5 DE CHARLEMAGNE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020.

SECTION 3: FORMATION PROFESSIONNELLE (DEP ET ASP)

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 7-C: ALLOCATION DEP-ASP POUR COMPENSER LA FERMETURE DES CENTRES FP EN RAISON DE LA COVID-19

CALCULE POUR LES RESSOURCES MATÉRIELLES (RM)

PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME	ETP NON MAJORÉS	MONTANT RM
5179	Protection et exploitation de territoires faunique	7.56	10 833 \$
5189	Abattage et façonnage des bois	16.63	101 393 \$
5231	Comptabilité	3.48	1 311 \$
5245	Coiffure	1.65	1 608 \$
5273	Conduite de machinerie lourde en voirie forestière	23.06	288 572 \$
5289	Travail sylvicole	3.75	8 332 \$
5306	Aménagement de la forêt	6.28	6 845 \$
5325	Santé, assistance et soins infirmiers	5.68	3 684 \$
5331	Mécanique d'engins de chantier	18.30	41 266 \$
5357	Secrétariat	3.41	1 339 \$
5358	Assistance à la personne en établissement et à dom	9.81	4 103 \$
TOTAL		99.63	469 291 \$

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

DIRECTION GÉNÉRALE DU SOUTIEN AUX RÉSEAUX ET DU FINANCEMENT

CERTIFICATION DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES POUR ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

SECTION 4

FORMATION PROFESSIONNELLE DE COURTE DURÉE

(AEP ET COMPÉTENCES À LA CARTE)

CS Pierre-Neveu

CODE:854000

RÉGION ADMINISTRATIVE: 15 Laurentides

D.G.S.R.F. EN DATE DU: 2021-04-21

SECTION 4: FORMATION PROFESSIONNELLE DE COURTE DURÉE (AEP ET COMPÉTENCES À LA CARTE)

CODE: 854000 RA:15

SOMMAIRE DES ALLOCATIONS POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE COURTE DURÉE

ALLOCATION DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES ET ADMINISTRATIVES

RÉFÉRENCE

. ENVELOPPE BUDGÉTAIRE FERMÉE

. COURS OFFERTS EN MODE PRÉSENTIEL POUR LES AEP (14010)

. PERSONNEL ENSEIGNANT	128 596 \$	ANNEXE 1
. PERSONNEL DE SOUTIEN	6 556 \$	ANNEXE 2
. RESSOURCES MATÉRIELLES	12 093 \$	ANNEXE 3
. TENANT LIEU DE MAO	508 \$	ANNEXE 4
. ADMINISTRATION	19 970 \$	ANNEXE 5
. COMPENSATION AEP EN LIEN AVEC LA COVID-19	9 933 \$	ANNEXE 11
. TOTAL	177 656 \$	

. COMPÉTENCES À LA CARTE (14030)

. PERSONNEL ENSEIGNANT	1 346 \$	ANNEXE 7
. PERSONNEL DE SOUTIEN	117 \$	ANNEXE 8
. RESSOURCES MATÉRIELLES	208 \$	ANNEXE 9
. ADMINISTRATION	374 \$	ANNEXE 10
. FORMATION À DISTANCE	0 \$	PAGE 3
. COMPENSATION COMPÉTENCE À LA CARTE EN LIEN AVEC LA COVID-19	20 157 \$	ANNEXE 12
. TOTAL	22 202 \$	

. TOTAL - ENVELOPPE BUDGÉTAIRE FERMÉE (1)

199 858 \$

. ENVELOPPE BUDGÉTAIRE OUVERTE

. AUTRES SERVICES DE FORMATION POUR LES AEP (14020)	5 630 \$	PAGE 3
---	----------	--------

TOTAL DE L'ALLOCATION DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES ET ADMINISTRATIVES (2)

205 488 \$

(1) L'ALLOCATION TOTALE POUR L'ENVELOPPE BUDGÉTAIRE FERMÉE NE PEUT EXCÉDER L'ALLOCATION ACCORDÉE A PRIORI.

(2) L'AIDE FINANCIÈRE POUR LES PROGRAMMES APPROUVÉS EN ALTERNANCE TRAVAIL-ÉTUDES (ATE) EST CALCULÉE À L'ANNEXE 5 DE LA SECTION 3 POUR L'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES EN FP, Y COMPRIS CEUX MENANT À UNE ATTESTATION D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (AEP).

SECTION 4: FORMATION PROFESSIONNELLE DE COURTE DURÉE (AEP ET COMPÉTENCES À LA CARTE)

CODE: 854000 RA:15

CALCUL DE L'ALLOCATION POUR LES AUTRES SERVICES DE FORMATION - AEP

	MONTANT PAR ÉLÈVE (A)	EFF.SCOL. RETENU (B)	ALLOCATION (C = A X B)	RÉFÉRENCE
. AUTRES SERVICES DE FORMATION (14020)				
. RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES (14021)			4 510 \$	
- MONTANT PAR ÉLÈVE (ENTREVUE DE VALIDATION) (1)	430 \$	7	3 010 \$	ANNEXE 6
- MONTANT PAR ÉVALUATION (1)		15	1 500 \$	ANNEXE 6
. EXAMEN SEULEMENT (14022)	80 \$	0	0 \$	
. EXAMEN DE REPRISE (14023)	40 \$	28	1 120 \$	
. FORMATION À DISTANCE (PAR UNITÉ) (14025)	73 \$	0	0 \$	
. TOTAL - AUTRES SERVICES DE FORMATION			5 630 \$	

CALCUL DE L'ALLOCATION POUR LA FORMATION À DISTANCE - COMPÉTENCES À LA CARTE

. FORMATION À DISTANCE (PAR UNITÉ)	73 \$	0	0 \$
------------------------------------	-------	---	------

(1) EXCLUANT LES ÉLÈVES RÉFÉRÉS PAR UN ORDRE PROFESSIONNEL.

SECTION 4: FORMATION PROFESSIONNELLE DE COURTE DURÉE (AEP ET COMPÉTENCES À LA CARTE)

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 1: CALCUL DE L'ALLOCATION POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT (PE) - AEP

FACTEUR D'AJUSTEMENT COÛT SUBV. (A) = 1.8917 (1)

PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME	MONTANT PAR ÉLÈVE (2) (B)	NEP (C)	ALLOCATION (D = A X B X C)
4239	Sécurité privée - Gardiennage	3 284 \$	16.90	104 989 \$
4244	Assistance à la personne en résidence privée	3 284 \$	3.80	23 607 \$
TOTAL			20.70 =====	128 596 \$ =====

(1) RÉFÉRENCE: DOCUMENT G.

(2) RÉFÉRENCE: TABLEAU DES PARAMÈTRES DE FINANCEMENT DES PROGRAMMES ACCRÉDITÉS SUR LE SITE INTERNET:
http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/RB-CS-18-21-DA-amend-mai19.pdf

SECTION 4: FORMATION PROFESSIONNELLE DE COURTE DURÉE (AEP ET COMPÉTENCES À LA CARTE)

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 2: CALCUL DE L'ALLOCATION POUR LE PERSONNEL DE SOUTIEN (PS) - AEP

PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME	MONTANT PAR ÉLÈVE (1) (A)	ETP MAJORÉS 5% (B)	ALLOCATION (C = A X B)
4239	Sécurité privée - Gardiennage	539 \$	10.11	5 452 \$
4244	Assistance à la personne en résidence privée	539 \$	2.04	1 104 \$
TOTAL			12.16	6 556 \$

(1) RÉFÉRENCE: TABLEAU DES PARAMÈTRES DE FINANCEMENT DES PROGRAMMES ACCRÉDITÉS SUR LE SITE INTERNET:
http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/RB-CS-18-21-DA-amend-mai19.pdf

SECTION 4: FORMATION PROFESSIONNELLE DE COURTE DURÉE (AEP ET COMPÉTENCES À LA CARTE)

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 3: CALCUL DE L'ALLOCATION POUR LES RESSOURCES MATÉRIELLES (RM) - AEP

PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME	MONTANT PAR ÉLÈVE (1) (A)	ETP (B)	ALLOCATION (C = A X B)
4239	Sécurité privée - Gardiennage	1 061 \$	9.63	10 221 \$
4244	Assistance à la personne en résidence privée	960 \$	1.95	1 872 \$
TOTAL			11.58	12 093 \$

(1) RÉFÉRENCE: TABLEAU DES PARAMÈTRES DE FINANCEMENT DES PROGRAMMES ACCRÉDITÉS SUR LE SITE INTERNET:
http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/RB-CS-18-21-DA-amend-mai19.pdf

SECTION 4: FORMATION PROFESSIONNELLE DE COURTE DURÉE (AEP ET COMPÉTENCES À LA CARTE)

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 4: CALCUL DE L'ALLOCATION LIÉE AU TENANT LIEU DE MAO - AEP

PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME	MONTANT PAR ÉLÈVE (1) (A)	ETP (B)	ALLOCATION (C = A X B)
4239	Sécurité privée - Gardiennage	43 \$	9.63	414 \$
4244	Assistance à la personne en résidence privé	48 \$	1.95	94 \$
TOTAL			11.58	508 \$

(1) RÉFÉRENCE: TABLEAU DES PARAMÈTRES DE FINANCEMENT DES PROGRAMMES ACCRÉDITÉS SUR LE SITE INTERNET:
http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/RB-CS-18-21-DA-amend-mai19.pdf

SECTION 4: FORMATION PROFESSIONNELLE DE COURTE DURÉE (AEP ET COMPÉTENCES À LA CARTE)

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 5: CALCUL DE L'ALLOCATION LIÉE À L'ADMINISTRATION - AEP

PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME	MONTANT PAR ÉLÈVE (A)	ETP (B)	ALLOCATION (C = A X B)
4239	Sécurité privée - Gardiennage	1 724 \$	9.63	16 608 \$
4244	Assistance à la personne en résidence privé	1 724 \$	1.95	3 362 \$
TOTAL			11.58	19 970 \$

SECTION 4: FORMATION PROFESSIONNELLE DE COURTE DURÉE (AEP ET COMPÉTENCES À LA CARTE)

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 6: CALCUL DE L'ALLOCATION POUR LE SERVICE « RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES » - AEP

PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME	MONTANT PAR ÉVALUATION (1) (A)	NOMBRE D'ÉVALUA- TIONS RÉUSSIES (B)	ALLOCATION (C = A X B)	MONTANT DE BASE (D)	NOMBRE D'ÉLÈVES (E)	ALLOCATION (F = D X E)
4244	Assistance à la personne en résidence	100 \$	15	1 500 \$	430 \$	7	3 010 \$
TOTAL			15 =====	1 500 \$ =====		7 =====	3 010 \$ =====

(1) RÉFÉRENCE: TABLEAU DES PARAMÈTRES DE FINANCEMENT DES PROGRAMMES ACCRÉDITÉS SUR LE SITE INTERNET:
http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/RB-CS-18-21-DA-amend-mai19.pdf

SECTION 4: FORMATION PROFESSIONNELLE DE COURTE DURÉE (AEP ET COMPÉTENCES À LA CARTE)

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 7: CALCUL DE L'ALLOCATION POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT (PE) - COMPÉTENCES À LA CARTE

FACTEUR D'AJUSTEMENT COÛT SUBV. (A) = 1.8917 (1)

PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME	MONTANT PAR ÉLÈVE (2) (B)	ETP (C)	ALLOCATION (D = A X B X C)
4244	Assistance à la personne en résidence privée	3 284 \$	0.21	1 346 \$
TOTAL			0.21	1 346 \$

(1) RÉFÉRENCE: DOCUMENT G.

(2) RÉFÉRENCE: ANNEXE E DES RÈGLES BUDGÉTAIRES ET TABLEAU DES PARAMÈTRES DE FINANCEMENT DES PROGRAMMES ACCRÉDITÉS SUR LE SITE INTERNET:
http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/RB-CS-18-21-DA-amend-mai19.pdf

SECTION 4: FORMATION PROFESSIONNELLE DE COURTE DURÉE (AEP ET COMPÉTENCES À LA CARTE)

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 8: CALCUL DE L'ALLOCATION POUR LE PERSONNEL DE SOUTIEN (PS) - COMPÉTENCES À LA CARTE

PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME	MONTANT PAR ÉLÈVE (1) (A)	ETP (B)	ALLOCATION (C = A X B)
-----	-----	-----	---	-----
4244	Assistance à la personne en résidence privée	539 \$	0.21	117 \$
TOTAL			0.21	117 \$
			=====	=====

(1) RÉFÉRENCE: ANNEXE E DES RÈGLES BUDGÉTAIRES ET TABLEAU DES PARAMÈTRES DE FINANCEMENT DES PROGRAMMES ACCRÉDITÉS SUR LE SITE INTERNET:
http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/RB-CS-18-21-DA-amend-mai19.pdf

SECTION 4: FORMATION PROFESSIONNELLE DE COURTE DURÉE (AEP ET COMPÉTENCES À LA CARTE)

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 9: CALCUL DE L'ALLOCATION POUR LES RESSOURCES MATÉRIELLES (RM) - COMPÉTENCES À LA CARTE

PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME	MONTANT PAR ÉLÈVE (1) (A)	ETP (B)	ALLOCATION (C = A X B)
4244	Assistance à la personne en résidence privée	960 \$	0.21	208 \$
TOTAL			0.21	208 \$

(1) RÉFÉRENCE: ANNEXE E DES RÈGLES BUDGÉTAIRES ET TABLEAU DES PARAMÈTRES DE FINANCEMENT DES PROGRAMMES ACCRÉDITÉS SUR LE SITE INTERNET:
http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/education/RB-CS-18-21-DA-amend-mai19.pdf

SECTION 4: FORMATION PROFESSIONNELLE DE COURTE DURÉE (AEP ET COMPÉTENCES À LA CARTE)

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 10: CALCUL DE L'ALLOCATION LIÉE À L'ADMINISTRATION - COMPÉTENCES À LA CARTE

PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME	MONTANT PAR ÉLÈVE (A)	ETP (B)	ALLOCATION (C = A X B)
4244	Assistance à la personne en résidence privé	1 724 \$	0.21	374 \$
TOTAL			0.21	374 \$

SECTION 4: FORMATION PROFESSIONNELLE DE COURTE DURÉE (AEP ET COMPÉTENCES À LA CARTE)

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 11: ALLOCATION AEP POUR COMPENSER LA FERMETURE DES CENTRES AEP EN RAISON DE LA COVID-19

PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME	ETP (1)	MONTANT PS (A)	MONTANT RM (B)	MONTANT MAO (C)	MONTANT ADM (D)	ALLOCATION COVID (E = A + B + C + D)
4239	Sécurité privée - Gardiennage	2.92	0 \$	3 105 \$	125 \$	5 045 \$	9 932 \$
TOTAL		2.92	1 656 \$	3 105 \$	125 \$	5 045 \$	9 932 \$

(1) LE NOMBRE D'ETP SANCTIONNÉS CORRESPOND À LA DIFFÉRENCE ENTRE CEUX DE LA COLLECTE DE L'ÉTÉ 2020 ET CEUX DÉCLARÉS SELON LE BILAN 5 DE CHARLEMAGNE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020. LES ETP SONT NON PONDÉRÉS

SECTION 4: FORMATION PROFESSIONNELLE DE COURTE DURÉE (AEP ET COMPÉTENCES À LA CARTE)

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 12: ALLOCATION COMPÉTENCE À LA CARTE POUR COMPENSER LA FERMETURE DES CENTRES AEP EN RAISON DE LA COVID-19

PROGRAMME	NOM DU PROGRAMME	ETP (1)	MONTANT PE (A)	MONTANT PS (B)	MONTANT RM (C)	MONTANT RA (D)	ALLOCATION COVID (E = A + B + C + D)
4244	Assistance à la personne en résidence priv	0.29	1 822 \$	158 \$	281 \$	505 \$	2 767 \$
5273	Conduite de machinerie lourde en voirie fo	0.47	8 872 \$	1 825 \$	5 881 \$	810 \$	17 389 \$
TOTAL		0.76	10 694 \$	1 983 \$	6 163 \$	1 315 \$	20 157 \$

(1) LE NOMBRE D'ETP SANCTIONNÉS CORRESPOND À LA DIFFÉRENCE ENTRE CEUX DE LA COLLECTE DE L'ÉTÉ 2020 ET CEUX DÉCLARÉS SELON LE BILAN 5 DE CHARLEMAGNE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020. LES ETP SONT NON PONDÉRÉS

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

DIRECTION GÉNÉRALE DU SOUTIEN AUX RÉSEAUX ET DU FINANCEMENT

CERTIFICATION DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES POUR ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

SECTION 5

AJUSTEMENTS AUX ALLOCATIONS DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

CS Pierre-Neveu

CODE:854000

RÉGION ADMINISTRATIVE: 15 Laurentides

D.G.S.R.F. EN DATE DU: 2021-04-21

SECTION 5: AJUSTEMENTS AUX ALLOCATIONS DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

CODE: 854000 RA:15

SOMMAIRE DES AJUSTEMENTS AUX ALLOCATIONS DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

MESURES D'APPUI

RÉFÉRENCE

. A PRIORI	6 379 967 \$	PAGE 6
. A POSTERIORI	153 340 \$	PAGE 6
. TOTAL	6 533 307 \$	

ADAPTATION SCOLAIRE

. A PRIORI	7 553 107 \$	PAGE 8
. A POSTERIORI	-64 078 \$	PAGE 8
. TOTAL	7 489 029 \$	

RÉGIONS ET PETITS MILIEUX

. A PRIORI	622 235 \$	PAGE 9
. A POSTERIORI	12 500 \$	PAGE 9
. TOTAL	634 735 \$	

TOTAL DES AJUSTEMENTS AUX ALLOCATIONS DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

14 657 071 \$

SECTION 5: AJUSTEMENTS AUX ALLOCATIONS DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

CODE: 854000 RA:15

RÉFÉRENCE

MESURES D'APPUI

15001 SEUIL MINIMAL DE SERVICES AUX ÉLÈVES - COMMISSIONS SCOLAIRES	1 397 197 \$	
	=====	
VOLET 1 MONTANT DE BASE PAR COMMISSION SCOLAIRE	611 000 \$	DOCUMENT C

VOLET 2 BESOINS PARTICULIERS	37 915 \$	DOCUMENT C

VOLET 3 AIDE AUX COMMISSIONS SCOLAIRES AYANT DES PETITES ÉCOLES	437 061 \$	DOCUMENT C

VOLET 4 RESSOURCES PROFESSIONNELLES POUR INTERVENIR TÔT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET DÉVELOPPEMENT GLOBAL	237 334 \$	DOCUMENT C

VOLET 5 RESSOURCES POUR LE SERVICES D'ANIMATION SPIRITUELLE ET D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE	73 887 \$	DOCUMENT C

15002 SERVICES PROFESSIONNELS - COMMISSIONS SCOLAIRES	125 515 \$	
	=====	
VOLET 1 EMBAUCHE DE CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES POUR L'AMÉLIORATION DU FRANÇAIS	84 171 \$	DOCUMENT C

VOLET 2 EMBAUCHE DE NOUVEAUX BIBLIOTHÉCAIRES ET FINANCEMENT RÉCURRENT DE CEUX EMBAUCHÉS PRÉCÉDEMMENT	41 344 \$	

- BIBLIOTHÉCAIRES EMBAUCHÉS ANNÉES SCOLAIRES PRÉCÉDENTES	41 344 \$	

- BIBLIOTHÉCAIRES EMBAUCHÉS ANNÉE SCOLAIRE COURANTE	0 \$	

15010 MILIEU DÉFAVORISÉ	1 551 900 \$	
	=====	
15011 RÉUSSITE DES ÉLÈVES EN MILIEU DÉFAVORISÉ - AGIR AUTREMENT	722 778 \$	DOCUMENT C

15012 AIDE ALIMENTAIRE	0 \$	DOCUMENT C

15013 PROGRAMME UNE ÉCOLE MONTRÉALAISE POUR TOUS	0 \$	

15014 PROGRAMME DE SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE - ÉTUDES DIRIGÉES	204 169 \$	DOCUMENT C

15015 RENFORCEMENT DES RESSOURCES DÉDIÉES À LA RÉUSSITE EN LECTURE ET ÉCRITURE AU PRIMAIRE	624 953 \$	DOCUMENT C

15020 SOUTIEN À LA PERSÉVÉRANCE	2 147 646 \$	
	=====	
15023 À L'ÉCOLE, ON BOUGE AU CUBE !	29 326 \$	DOCUMENT C

15024 AIDE AUX PARENTS	11 968 \$	DOCUMENT C

15025 SEUIL MINIMAL DE SERVICES POUR LES ÉCOLES	1 969 604 \$	DOCUMENT C

15028 ACTIVITÉS PARASCOLAIRES AU SECONDAIRE	136 748 \$	DOCUMENT C

15030 SOUTIEN AUX ACTIONS DE PRÉVENTION DE L'INTIMIDATION ET DE LA VIOLENCE À L'ÉCOLE	24 889 \$	
	=====	
15031 INTERVENTIONS EFFICACES EN PRÉVENTION (VIOLENCE, INTIMIDATION)	24 889 \$	DOCUMENT C

15040 PROJETS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS ET PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI	88 740 \$	
	=====	
15041 PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI	22 178 \$	ANNEXE 1

15042 PROJET PÉDAGOGIQUE PARTICULIER PRÉPARANT À LA FORMATION PROFESSIONNELLE	28 119 \$	ANNEXE 1

15043 FRÉQUENTATION ET RÉUSSITE DES JEUNES EN FORMATION PROFESSIONNELLE	37 984 \$	DOCUMENT C

15044 ACTIVITÉS D'EXPLORATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES EN FORMATION GÉNÉRALE	459 \$	DOCUMENT C

SECTION 5: AJUSTEMENTS AUX ALLOCATIONS DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

CODE: 854000 RA:15

MESURES D'APPUI (SUITE)

RÉFÉRENCE

MESURES D'APPUI (SUITE)		RÉFÉRENCE
15050 ACCUEIL ET INTÉGRATION DES ÉLÈVES ISSUS DE L'IMMIGRATION ET ÉDUCATION INTERCULTURELLE	8 921 \$	
15051 ACCUEIL ET FRANCISATION - MONTANT À PRIORI	5 670 \$	DOCUMENT C
15052 ACCUEIL ET FRANCISATION - MONTANT À POSTÉRIORI	3 251 \$	
15053 SOUTIEN À L'INTÉGRATION DES ÉLÈVES IMMIGRANTS ET À L'ÉDUCATION INTERCULTURELLE	0 \$	
15054 SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES RÉFUGIÉS ET DE LEUR FAMILLE	0 \$	DOCUMENT C
15055 AGENTS DE SOUTIEN AUX COLLABORATIONS ÉCOLES-FAMILLES IMMIGRANTES	0 \$	DOCUMENT C
15060 SOUTIEN À DES PROJETS AUTOCHTONES ET DÉVELOPPEMENT NORDIQUE	944 \$	
15061 PROJETS DE SENSIBILISATION À LA RÉALITÉ AUTOCHTONE	944 \$	
15062 PROJETS VISANT LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DES ÉLÈVES AUTOCHTONES	0 \$	
15063 PROJETS POUR LE SOUTIEN À L'ÉDUCATION DES AUTOCHTONES DANS LE RÉSEAU	0 \$	
15064 PROJETS EN DÉVELOPPEMENT NORDIQUE	0 \$	
15070 ENSEIGNEMENT DANS LA LANGUE DE LA MINORITÉ ET DANS LES LANGUES SECONDES	0 \$	
15080 DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE ET NUMÉRIQUE	309 533 \$	
15081 PROJETS D'INNOVATION LIÉS AUX TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES	6 579 \$	
15082 RESSOURCES ÉDUCATIVES NUMÉRIQUES	47 694 \$	DOCUMENT C
15083 RÉCIT	72 084 \$	DOCUMENT C
15084 FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL SCOLAIRE SUR L'USAGE PÉDAGOGIQUE DES TECHNOLOGIES NUMÉRIQUES	62 294 \$	DOCUMENT C
15085 FORMATION CONTINUE DU PERSONNEL SCOLAIRE SUR L'USAGE PÉDAGOGIQUE DE LA PROGRAMMATION INFORMATIQUE	7 316 \$	DOCUMENT C
15086 SOUTENIR LE LEADERSHIP "PÉDAGONUMÉRIQUE" DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENTS EN FGJ	13 080 \$	DOCUMENT C
15087 SOUTIEN TECHNIQUE AUX USAGERS DES ÉTABLISSEMENTS POUR LES APPAREILS NUMÉRIQUES DÉDIÉS À LA PÉDAGOGIE	100 486 \$	DOCUMENT C
15090 STRATÉGIE DE RENFORCEMENT DES LANGUES	10 984 \$	
AMÉLIORATION DU FRANÇAIS		
15092 PLAN DE FORMATION DES ENSEIGNANTS	9 948 \$	DOCUMENT C
ANGLAIS INTENSIF AU PRIMAIRE		
15093 TRANSITION ENTRE LE TITULAIRE ET LE SPÉCIALISTE	1 036 \$	
15094 COÛT ADDITIONNEL DE L'ORGANISATION SCOLAIRE POUR CERTAINES CLASSES	0 \$	

15100 SOUTIEN À LA BIBLIOTHÈQUE SCOLAIRE

50 563 \$
=====

15103 ACQUISITION D'OEUVRES LITTÉRAIRES ET D'OUVRAGES DOCUMENTAIRES

48 585 \$ DOCUMENT C

15104 ACQUISITION DE LIVRES DE LITTÉRATURE JEUNESSE ET D'OUVRAGES DOCUMENTAIRES

1 978 \$ DOCUMENT C

SECTION 5: AJUSTEMENTS AUX ALLOCATIONS DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

CODE: 854000 RA:15

		RÉFÉRENCE

MESURES D'APPUI (SUITE)		

15110 MESURES DE SENSIBILISATION À L'ENTREPRENEURIAT	3 733 \$	
	=====	
15111 ESPRIT D'ENTREPRENDRE	3 733 \$	

15112 ESPRIT D'ENTREPRISE	0 \$	ANNEXE 1

15113 PROJETS SPÉCIAUX EN ENTREPRENEURIAT EN FORMATION PROFESSIONNELLE	0 \$	

15114 PROJETS SPÉCIAUX D'EXPLORATION EN ENTREPREUNARIAT EN FGA	0 \$	

15130 SUPPLÉANCE POUR CORRECTION ET ADMINISTRATION D'ÉPREUVES	11 777 \$	ANNEXE 1
	=====	
15140 MESURES LIÉES AUX CONDITIONS DE TRAVAIL	32 040 \$	
	=====	
15141 RECONNAISSANCE DE LA VALEUR AJOUTÉE (APEQ)	0 \$	DOCUMENT C

15142 AJUSTEMENT POUR LES GROUPES FORMÉS D'ÉLÈVES DE DIVERS NIVEAUX D'ÉTUDES (FSE, FAE, APEQ)	12 267 \$	

15143 PRIMES D'ÉLOIGNEMENT À LA FGA	0 \$	

15144 COMPENSATION LIÉE À L'ORGANISATION DES GROUPES AU SECTEUR DES ADULTES (FSE, FAE)	17 373 \$	DOCUMENT C

15145 PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL PROFESSIONNEL (CS FRANCOPHONES)	2 400 \$	DOCUMENT C

15146 PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL PROFESSIONNEL (CS ANGLOPHONES)	0 \$	DOCUMENT C

15147 PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DANS LES RÉGIONS ÉLOIGNÉES (FSE, APEQ)	0 \$	

15150 MESURES LIÉES À L'INSERTION PROFESSIONNELLE	20 904 \$	
	=====	
15151 PROGRAMME D'INSERTION PROFESSIONNELLE POUR LES ENSEIGNANTS (FSE, APEQ)	6 626 \$	DOCUMENT C

15152 INSERTION DES ENSEIGNANTS EN DÉBUT DE CARRIÈRE (FAE)	0 \$	DOCUMENT C

15153 MENTORAT VISANT À FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES NOUVEAUX ENSEIGNANTS	14 278 \$	DOCUMENT C

SECTION 5: AJUSTEMENTS AUX ALLOCATIONS DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

CODE: 854000 RA:15

RÉFÉRENCE

MESURES D'APPUI (SUITE)

15160 ACTIVITÉS ÉDUCATIVES INNOVANTES EN FGA	134 652 \$	
	=====	
15161 PROJETS PARTICULIERS VISANT LE RETOUR, LE MAINTIEN EN FORMATION ET LA RÉUSSITE D'UNE POPULATION CIBLÉE	0 \$	
15162 REHAUSSEMENT ET MAINTIEN DES COMPÉTENCES EN LITTÉRATIE DES POPULATIONS ADULTES LES PLUS VULNÉRABLES	0 \$	
15163 PROJETS REHAUSSEMENT DE LA FORM. GÉN. DES PARENTS PAR LA PRATIQUE D'ACTIVITÉS DE LITTÉRATIE FAMILIALE	0 \$	
15164 ACCUEIL ET FRANCISATION EN FGA	0 \$	
15165 MAINTIEN ET REHAUSSEMENT DES COMPÉTENCES DES TRAVAILLEURS	25 295 \$	DOCUMENT C
15166 ACCROCHE-TOI EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	107 619 \$	DOCUMENT C
15167 SOUTENIR LE LEADERSHIP "PÉDAGONUMÉRIQUE" DANS LES CENTRES FGA	1 738 \$	DOCUMENT C

15180 ACTIVITÉS CULTURELLES	208 854 \$	
	=====	
15181 SOUTIEN FINANCIER AUX COMITÉS CULTURELS DES COMMISSIONS SCOLAIRES	10 000 \$	
15182 PROGRAMME LA CULTURE À L'ÉCOLE	20 185 \$	

VOLET 1 ATELIERS CULTURELS À L'ÉCOLE - MONTANT A PRIORI	8 073 \$	DOCUMENT C

VOLET 2 ATELIERS CULTURELS À L'ÉCOLE - MONTANT A POSTERIORI	9 040 \$	

VOLET 3 CULTURE SCIENTIFIQUE	3 072 \$	

VOLET 4 UNE ÉCOLE ACCUEILLE UN ARTISTE OU UN ÉCRIVAIN	0 \$	

VOLET 5 PARTENARIATS	0 \$	

15186 SORTIES SCOLAIRES EN MILIEU CULTUREL	178 669 \$	DOCUMENT C

15190 ACTIVITÉS ÉDUCATIVES INNOVANTES EN FORMATION PROFESSIONNELLE	178 696 \$	
	=====	
15191 SOUTIEN À L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES DANS LEUR DÉMARCHE DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS	50 000 \$	DOCUMENT C
15192 PROJETS TECHNOFAD	0 \$	
15193 PROJETS NOVATEURS	0 \$	
15194 SOUTIEN AUX SERVICES AUX ENTREPRISES	9 559 \$	
15197 ACCROCHE-TOI EN FORMATION PROFESSIONNELLE	119 137 \$	DOCUMENT C

15200 FORMATION EN RÉANIMATION CARDIO-RESPIRATOIRE AU SECONDAIRE	2 117 \$	DOCUMENT C
	=====	

15220 SOUTIEN AU DÉPLOIEMENT DES CONTENUS OBLIGATOIRES

55 000 \$

VOLET 1 SOUTIEN À LA MISE EN OEUVRE DES CONTENUS EN ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ

35 000 \$

DOCUMENT C

VOLET 2 SOUTIEN À LA MISE EN OEUVRE DES CONTENUS EN ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE

20 000 \$

DOCUMENT C

15230 ÉCOLE ACCESSIBLE ET INSPIRANTE

168 702 \$

DOCUMENT C

TOTAL DES ALLOCATIONS POUR LES MESURES D'APPUI

6 533 307 \$

- A PRIORI

6 379 967 \$

DOCUMENT C

- A POSTERIORI

153 340 \$

SECTION 5: AJUSTEMENTS AUX ALLOCATIONS DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

CODE: 854000 RA:15

ADAPTATION SCOLAIRE

RÉFÉRENCE

15310 INTÉGRATION DES ÉLÈVES	295 067 \$	
	=====	
15311 INTÉGRATION EN CLASSE ORDINAIRE DES ÉLÈVES LOURDEMENT HANDICAPÉS	103 240 \$	DOCUMENT C

15312 SOUTIEN À L'INTÉGRATION EN CLASSE ORDINAIRE DES EHDAA	63 897 \$	DOCUMENT C

15313 SOUTIEN À L'AJOUT DE CLASSES SPÉCIALES	127 930 \$	DOCUMENT C

15320 LIBÉRATION DES ENSEIGNANTS	17 053 \$	DOCUMENT C
	=====	
15330 AIDE AUX EHDAA	6 658 858 \$	
	=====	
15331 AIDE ADDITIONNELLE AUX ÉLÈVES DAA	3 363 552 \$	DOCUMENT C

15332 AJOUT DE RESSOURCES AUX EHDAA	684 080 \$	DOCUMENT C

15333 AIDE ADDITIONNELLE AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS OU PRÉSENTANT UN TROUBLE GRAVE DU COMPORTEMENT	2 611 226 \$	DOCUMENT C

15340 SERVICES RÉGIONAUX ET SUPRARÉGIONAUX	0 \$	
	=====	
15341 SERVICES RÉGIONAUX ET SUPRARÉGIONAUX DE SCOLARISATION	0 \$	ANNEXE 2

15342 AJUSTEMENTS POUR AUTRES RESSOURCES ÉDUCATIVES	0 \$	DOCUMENT C

15350 PROJETS DE DÉVELOPPEMENT EN PARTENARIAT	-64 078 \$	
	=====	
VOLET 1 PROJETS DE PARTENARIAT EN ADAPTATION SCOLAIRE	0 \$	

VOLET 2 PROJETS EN PARTENARIAT POUR SCOLARISER LES JEUNES AYANT DES TROUBLES GRAVES DU COMPORTEMENT	0 \$	

VOLET 3 PROJETS PARTENARIAT AVEC RÉSEAU DE LA SSS VISANT À SOUTENIR LES BESOINS DES JEUNES DE 4 À 8 ANS	-64 078 \$	

15360 FINANCEMENT DES PLACES EN VERTU D'UNE ENTENTE AVEC LE MSSS	0 \$	DOCUMENT C
	=====	

SECTION 5: AJUSTEMENTS AUX ALLOCATIONS DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

CODE: 854000 RA:15

ADAPTATION SCOLAIRE (SUITE)

RÉFÉRENCE

15370 MESURES LIÉES AUX CONDITIONS DE TRAVAIL	582 129 \$	
	=====	
15371 SOUTIEN À L'INTÉGRATION À LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES (FSE, APEQ)	122 856 \$	DOCUMENT C

15372 SOUTIEN À LA COMPOSITION DE LA CLASSE (FSE, APEQ)	221 547 \$	
	=====	
- HISTORIQUE	125 758 \$	DOCUMENT C

- AJOUT CONVENTION 2015-2020	95 789 \$	DOCUMENT C

15373 SOUTIEN AUX ÉLÈVES À RISQUE ET À L'INTÉGRATION DES EHDAA (FAE)	0 \$	DOCUMENT C

15374 LIBÉRATION DES ENSEIGNANTS	32 633 \$	DOCUMENT C

15375 LIBÉRATION PONCTUELLE DES ENSEIGNANTS (FAE)	0 \$	DOCUMENT C

15376 PRÉVENTION ET INTERVENTION RAPIDE (FAE)	0 \$	DOCUMENT C

15377 PROFESSIONNELS EN SOUTIEN À LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES	205 093 \$	DOCUMENT C

TOTAL DES ALLOCATIONS POUR L'ADAPTATION SCOLAIRE	7 489 029 \$	
	=====	
- A PRIORI	7 553 107 \$	DOCUMENT C

- A POSTERIORI	-64 078 \$	

SECTION 5: AJUSTEMENTS AUX ALLOCATIONS DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

CODE: 854000 RA:15

		RÉFÉRENCE

RÉGIONS ET PETITS MILIEUX		

15520 ÉCOLES EN RÉSEAU	12 500 \$	
	=====	
15530 SOUTIEN EN MATHÉMATIQUE	0 \$	ANNEXE 3
	=====	
15540 MAINTIEN DE L'ÉCOLE DE VILLAGE	452 000 \$	DOCUMENT C
	=====	
15550 SOUTIEN DE L'OFFRE RÉGIONALE EN FORMATION PROFESSIONNELLE	0 \$	
	=====	
VOLET 1 MÉCANISME DE CONCERTATION RÉGIONALE	0 \$	

VOLET 2 SOUTIEN AU DÉPLOIEMENT DE NOUVEAUX MODES POUR L'OFFRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE	0 \$	

VOLET 3 SOUTIEN À LA MOBILITÉ INTERRÉGIONALE DES ÉLÈVES EN FORMATION PROFESSIONNELLE	0 \$	

VOLET 4 SOUTIEN AU DÉMARRAGE DE PETITES COHORTES	0 \$	

15560 VITALITÉ DES PETITES COMMUNAUTÉS	170 235 \$	DOCUMENT C
	=====	
TOTAL DES ALLOCATIONS POUR LES RÉGIONS ET PETITS MILIEUX	634 735 \$	
	=====	
- A PRIORI	622 235 \$	DOCUMENT C

- A POSTERIORI	12 500 \$	

SECTION 5: AJUSTEMENTS AUX ALLOCATIONS DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 1 : CALCUL D'ALLOCATIONS A POSTERIORI POUR LES MESURES D'APPUI

	MONTANT PAR ÉLÈVE (A)	EFFECTIF SCOLAIRE (B)	ALLOCATION (C = A X B)
15041 PARCOURS DE FORMATION AXÉE SUR L'EMPLOI			
. FORMATION PRÉPARATOIRE AU TRAVAIL (FPT) - ANNÉE 1	183 \$	15.00	2 745 \$
- ANNÉE 2	257 \$	17.00	4 369 \$
- ANNÉE 3	466 \$	12.00	5 592 \$
. FORMATION MENANT À L'EXERCICE D'UN MÉTIER SEMI-SPÉCIALISÉ (FMS)	296 \$	32.00	9 472 \$
. TOTAL			22 178 \$
15042 PROJET PÉDAGOGIQUE PARTICULIER PRÉPARANT À LA FP	2 163 \$	13.00	28 119 \$
15112 SENSIBILISATION À L'ENTREPRENEURIAT			
. ESPRIT D'ENTREPRISE	75 \$	0.00	0 \$
15002_V2 BIBLIOTHÉCAIRES EMBAUCHÉS AU COURS DES ANNÉES PRÉCÉDENTES			
NOMBRE DE BIBLIOTHÉCAIRES CONSIDÉRÉS			1
X MONTANT PAR BIBLIOTHÉCAIRE			41 344 \$
= ALLOCATION			41 344 \$

SECTION 5: AJUSTEMENTS AUX ALLOCATIONS DE BASE POUR LES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 1 : CALCUL D'ALLOCATIONS A POSTERIORI POUR LES MESURES D'APPUI (SUITE)

15130 SUPPLÉANCE POUR LA CORRECTION D'ÉPREUVES OBLIGATOIRES ET POUR L'ADMINISTRATION D'ÉPREUVES UNIQUES D'INTERACTION ORALE EN LANGUES SECONDES

- .FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT - PRIMAIRE 4
- .FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT OU ENGLISH LANGUAGE ARTS ET MATHÉMATIQUE - PRIMAIRE 6
- .FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT - SECONDAIRE 2
- .INTERACTION ORALE EN ANGLAIS OU FRANÇAIS, LANGUE SECONDE - SECONDAIRE 5

CALCUL DES GROUPES	PRIMAIRE 4	PRIMAIRE 6	SECONDAIRE 2	SECONDAIRE 5	TOTAL
A- EFFECTIF SCOLAIRE (1)	313	269	284	202	
B- RAPPORT MAÎTRE-ÉLÈVES (2)	13.0719	13.0719	18.5827	18.5827	
C- POSTES D'ENSEIGNANTS (C = A / B)	23.94	20.57	15.28	10.87	
D- GROUPES (D = C / FACTEUR)(3)	19.45	16.72	10.44	7.42	
CALCUL DE L'ALLOCATION					
E- TARIF DE SUPPLÉANCE POUR UNE JOURNÉE OU UNE DEMI-JOURNÉE	235.21 \$	235.21 \$	117.60 \$	117.60 \$	
F- MONTANT DE SUPPLÉANCE (F = D X E)	4 575 \$	3 932 \$	1 228 \$	873 \$	
G- TAUX DE CONTRIBUTION DE L'EMPLOYEUR	11.00 %	11.00 %	11.00 %	11.00 %	
H- ALLOCATION POUR LA SUPPLÉANCE (H = F X G)	5 079 \$	4 365 \$	1 363 \$	970 \$	11 777 \$

(1) .POUR LE PRIMAIRE 4, PRIMAIRE 6 ET SECONDAIRE 2: ÉLÈVES DÉCLARÉS SELON LE BILAN 3 DE CHARLEMAGNE 2019-2020.

.POUR LE SECONDAIRE 5: ÉLÈVES AVEC SANCTION À L'ÉPREUVE D'INTERACTION ORALE EN LANGUE SECONDE SELON LE BILAN 5 DE CHARLEMAGNE 2018-2019. UN ÉLÈVE PEUT ÊTRE COMPTÉ PLUS D'UNE FOIS S'IL A PLUS D'UNE SANCTION.

(2) RAPPORT MAÎTRE-ÉLÈVES DU PRIMAIRE OU DU SECONDAIRE, SELON LES PARAMÈTRES INITIAUX 2019-2020, DOCUMENT D, SECTION 2.

(3) .FACTEUR DE CONVERSION AU PRIMAIRE AFIN DE TENIR COMPTE DU RÉGIME PÉDAGOGIQUE (25 HRES), DE LA TÂCHE DE L'ENSEIGNANT (20.5 HRES) ET DE LA TÂCHE DU SPÉCIALISTE (19.5 HRES): 1 GROUPE = 1,2308 POSTES.

.FACTEUR DE CONVERSION AU SECONDAIRE AFIN DE TENIR COMPTE DU RÉGIME PÉDAGOGIQUE (54000 MINUTES/ANNÉE) ET DE LA TÂCHE DE L'ENSEIGNANT EN CLASSE (36900 MINUTES/ANNÉE): 1 GROUPE = 1,4634 POSTES.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

DIRECTION GÉNÉRALE DU SOUTIEN AUX RÉSEAUX ET DU FINANCEMENT

CERTIFICATION DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES POUR ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

SECTION 6

ALLOCATION DE BASE POUR L'ORGANISATION DES SERVICES

CS Pierre-Neveu

CODE:854000

RÉGION ADMINISTRATIVE: 15 Laurentides

D.G.S.R.F. EN DATE DU: 2021-04-21

SECTION 6: ALLOCATION DE BASE POUR L'ORGANISATION DES SERVICES

CODE: 854000 RA:15

SOMMAIRE DES ALLOCATIONS POUR L'ORGANISATION DES SERVICES

ALLOCATION DE BASE POUR L'ORGANISATION DES SERVICES (16010)

RÉFÉRENCE

16011 GESTION DES ÉCOLES	22 494 \$	DOCUMENT B
16012 GESTION DES SIÈGES SOCIAUX - CSS DE MOINS DE 12 000 ÉLÈVES	651 611 \$	DOCUMENT B
16013 FONCTIONNEMENT DES ÉQUIPEMENTS - MAINTIEN DES ÉCOLES	537 390 \$	ANNEXE 1
16014 AJUSTEMENT POUR L'ÉNERGIE	-1 258 \$	DOCUMENT B
. TOTAL - ALLOCATION DE BASE	1 210 237 \$ =====	

AJUSTEMENTS À L'ALLOCATION DE BASE POUR L'ORGANISATION DES SERVICES (16020 À 16030)

16020 AJUSTEMENTS POUR BESOINS PARTICULIERS	1 152 292 \$	DOCUMENT B
16030 AJUSTEMENTS BUDGÉTAIRES RÉCURRENTS		
16031 TRANSFERT DE LA CONTRIBUTION EXIGÉE POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE	0 \$	DOCUMENT B
16032 MESURE GÉNÉRALE POUR L'ATTEINTE DE L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE GOUVERNEMENTAL	-1 770 791 \$	DOCUMENT B
16033 MESURE DE RÉDUCTION ADDITIONNELLE POUR L'ENSEMBLE DES SECTEURS PUBLIC ET PARAPUBLIC	-173 173 \$	
. AJUSTEMENT NÉGATIF - PROJET DE LOI 100	-109 759 \$	DOCUMENT B
. AJUSTEMENT NÉGATIF 2014-2015 - DÉPENSES ADMINISTRATIVES ET MASSE SALARIALE	-63 414 \$	DOCUMENT B
. EFFORT RELATIF À LA LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS	N/D \$	
. TOTAL - AJUSTEMENTS À L'ALLOCATION DE BASE	-791 672 \$ =====	

SECTION 6: ALLOCATION DE BASE POUR L'ORGANISATION DES SERVICES

CODE: 854000 RA:15

SOMMAIRE DES ALLOCATIONS POUR L'ORGANISATION DES SERVICES (SUITE)

AUTRES AJUSTEMENTS (16040)

16041 INTÉRÊTS SUR EMPRUNT POUR LE RÉGLEMENT DE L'ACTION COLLECTIVE SUR LES FRAIS EXIGÉS AUX PARENTS	0 \$	

16042 SOUTIEN À LA MISE EN PLACE D'UNE DURÉE MINIMALE DE 20 MINUTES POUR LES DEUX PÉRIODES DE DÉTENTES	36 100 \$	

16049 RÉCUPÉRATION PRÉVUE AUX MESURES 16012, 16042 ET 17040 SUITE À L'ANALYSE DU RAPPORT FINANCIER 2019-2020	-159 784 \$	

TOTAL - AUTRES AJUSTEMENTS	-123 684 \$	
	=====	

SUBVENTION D'ÉQUILIBRE FISCAL ET LES COMPENSATIONS ADDITIONNELLES (17000)

17010 SUBVENTION D'ÉQUILIBRE FISCAL	7 516 955 \$	

17020 COMPENSATION POUR PERTE DE REVENUS SUR LES ARRÉRAGES DE TAXE SCOLAIRE	33 537 \$	DOCUMENT B

17030 COMPENSATION POUR PERTE DE REVENUS SUPPLÉMENTAIRES DE TAXE SCOLAIRE DU CGTSIM	0 \$	

17040 COMPENSATION POUR RÉDUCTION DU MONTANT DE FINANCEMENT DE BESOINS LOCAUX	339 185 \$	DOCUMENT B

TOTAL - SUBVENTION D'ÉQUILIBRE FISCAL ET LES COMPENSATIONS ADDITIONNELLES	7 889 679 \$	
	=====	

TOTAL DE L'ALLOCATION DE BASE POUR L'ORGANISATION DES SERVICES

8 184 560 \$
=====

SECTION 6: ALLOCATION DE BASE POUR L'ORGANISATION DES SERVICES

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 1: CALCUL DE L'ALLOCATION POUR LE MAINTIEN DES ÉCOLES (16013)

EFFECTIF SCOLAIRE CONSIDÉRÉ

	EFFECTIF SCOLAIRE NOMINAL (1)	PONDÉRATION	EFFECTIF SCOLAIRE PONDÉRÉ
MATERNELLE 4 ANS DEMI-TEMPS	0.0	0.75	0.0
MATERNELLE 4 ANS TEMPS PLEIN - ORDINAIRE	98.0	1.25	122.5
MATERNELLE 5 ANS - ORDINAIRE	272.0	1.25	340.0
MATERNELLE 5 ANS - ACCUEIL ET SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS	1.0	1.25	1.2
PRIMAIRE - ORDINAIRE	1 677.0	1.00	1 677.0
PRIMAIRE - ACCUEIL ET SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS	2.0	1.40	2.8
SECONDAIRE - ORDINAIRE	1 246.8	1.45	1 807.9
SECONDAIRE - ACCUEIL ET SOUTIEN À L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS	2.0	1.80	3.6
HANDICAPÉS	238.0	3.50	833.0
FORMATION PROFESSIONNELLE	450.6	2.00	901.3
PLACES-ÉLÈVES SUPPLÉMENTAIRES (AJOUT D'ESPACE)	0.0	2.00	0.0
FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES	175.4	0.95	166.6
TOTAL DE L'EFFECTIF SCOLAIRE	4 163.0		5 856.1

SUPERFICIE NORMALISÉE

TOTAL DE L'EFFECTIF SCOLAIRE PONDÉRÉ

5 856.1

²
X 9,5 M

= SUPERFICIE NORMALISÉE

²
55 633 M
=====

SECTION 6: ALLOCATION DE BASE POUR L'ORGANISATION DES SERVICES

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 1: CALCUL DE L'ALLOCATION POUR LE MAINTIEN DES ÉCOLES (16013)(SUITE)

SUPERFICIE FINANCÉE

SUPERFICIE TOTALE CONSIDÉRÉE (1)	84 889	M	2
- SUPERFICIE NORMALISÉE	55 633	M	2
= SUPERFICIE RETENUE (2)	29 255	M	2
X COEFFICIENT DE FINANCEMENT	90.00	%	
= SUPERFICIE FINANCÉE	26 330	M	2

CALCUL DE L'ALLOCATION

SUPERFICIE FINANCÉE	26 330	M	2
X MONTANT ALLOUÉ PAR MÈTRE CARRÉ	20.41	\$	
= ALLOCATION POUR LE MAINTIEN DES ÉCOLES	537 390	\$	

(1) VOIR LE DÉTAIL AUX PAGES SUIVANTES.

(2) LORSQUE LE RÉSULTAT EST NÉGATIF, LA SUPERFICIE RETENUE ÉGALE 0.

SECTION 6: ALLOCATION DE BASE POUR L'ORGANISATION DES SERVICES

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 1: CALCUL DE L'ALLOCATION POUR LE MAINTIEN DES ÉCOLES (16013) (SUITE)

LISTE DES BÂTIMENTS RETENUS AUX FINS DE LA SUPERFICIE TOTALE CONSIDÉRÉE

CODE BÂTIMENT	NOM DU BÂTIMENT	SUPERFICIE FICHER GDUNO 2020-03-12	SUPERFICIE TOTALE CONSIDÉRÉE (EN M2)	CATÉGORIE D'UTILISATION						PRÉSENCE D'EFFECTIF SCOLAIRE AU 2019-09-30
				1	2	3	4	5	6	
854001	Roulottes Cours affûtage	200	200	09	13					
854002	Domaine de Montcerf	163	163	09	13					
854004	Entrepôt du CFP	694	0	09	33					NON
854005	Roulotte Domaine Montcerf	74	0	09						NON
854006	Roulottes du Complexe éducatif	149	0	09	10					NON
854007	Complexe éducatif du CFP	1 286	1 286	09	10	11	14			
854008	Chalet Sicotte	148	0	09						NON
854030	Amitié, de l'	1 871	1 871	10	11	26				
854032	Notre-Dame, de	1 573	1 573	10	11	26				
854034	Saint-Rosaire, du	1 330	1 330	10	11	26				
854036	Saint-Gérard, de	760	760	10	11					
854039	Aventure, de l'	1 523	1 523	10	11					
854040	Christ-Roi, du	778	778	10	11	26				
854043	Saint-Joseph, de	537	537	10	11	26				
854045	Saint-François, de	607	607	10	11					
854046	Notre-Dame	1 171	1 171	10	11	26				
854047	Saint-Joachim, de	576	576	10	11					
854048	Saint-Jean-l'Évangéliste, de	1 075	1 075	10	11	26				
854049	Jean-XXIII	1 837	1 837	10	11	26				
854050	Carrière, de la	1 691	1 691	10	11	26				
854052	Saint-Eugène	3 804	3 804	10	11	26				
854054	Centre administratif - école d	3 421	3 421	10	11	20	26	31		
854055	Madone, de la	1 624	1 624	10	11	26				
854056	Henri-Bourassa	742	742	10	11	26				
854057	Notre-Dame-du-Saint-Sacrement,	2 430	2 430	10	11	26				
854058	Sacré-Coeur, du	1 952	1 952	10	11					
854059	Sacré-Coeur, du	1 032	1 032	10	11	26				
854062	Sainte-Anne, de	1 678	1 678	10	11					
854066	Centre Christ-Roi	4 373	3 006	09	11	30				
854069	Méandre, du	8 322	8 322	10	11	26				
854072	Pavillon, le	6 100	6 100	10	11					
854073	Saint-Joseph	35 750	33 800	09	10	11	30	33	34	
TOTAL DE LA C.S.		89 271	84 889							

SECTION 6: ALLOCATION DE BASE POUR L'ORGANISATION DES SERVICES

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 1: CALCUL DE L'ALLOCATION POUR LE MAINTIEN DES ÉCOLES (16013) (SUITE)

CODE	CATÉGORIES D'UTILISATION
9	FORMATION PROFESSIONNELLE
10	ENSEIGNEMENT AUX JEUNES: PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE ET SECONDAIRE
11	ENSEIGNEMENT AUX ADULTES
12	ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL OU UNIVERSITAIRE
13	SOUTIEN À L'ÉDUCATION ET À L'ENSEIGNEMENT
14	FORMATION EN ENTREPRISE
15	CODE TEMPORAIRE EN PRÉVISION DE L'ENSEIGNEMENT
20	ADMINISTRATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE
21	STATIONNEMENT
22	PARC-ÉCOLE OU TERRAIN DE JEUX
23	COUR D'ÉCOLE
25	CHALET DES SPORTS
26	SERVICE DE GARDE
27	TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT EN COURS
28	RÉSIDENCE DU PERSONNEL NON-ENSEIGNANT
29	RÉSIDENCE D'ENSEIGNANTS
30	RÉSIDENCE D'ÉTUDIANTS
31	MAGASIN RÉGIONAL
32	GARAGE
33	ENTREPÔT
34	SERVICES GÉNÉRAUX: ATELIER DE RÉPARATION
35	SERVICES D'ACCUEIL: SANITAIRES, SALLES ET VESTIAIRES
36	IMMEUBLE EXCÉDENTAIRE LOUÉ PAR BAIL EMPHYTÉOTIQUE
39	EXCÉDENTAIRE UTILISÉ EN PARTIE PAR UNE AUTRE COMMISSION SCOLAIRE
40	EXCÉDENTAIRE UTILISÉ EN TOTALITÉ PAR UNE AUTRE COMMISSION SCOLAIRE
41	EXCÉDENTAIRE UTILISÉ EN TOTALITÉ PAR UN ORGANISME HORS DU RÉSEAU DES COMMISSIONS SCOLAIRES
42	EXCÉDENTAIRE UTILISÉ EN PARTIE PAR UN ORGANISME HORS DU RÉSEAU DES COMMISSIONS SCOLAIRES
43	EN PROCESSUS D'ALIÉNATION
44	EXCÉDENTAIRE NON UTILISÉ, EN TOUT OU EN PARTIE
45	ALIÉNATION AUTORISÉE PAR LE MINISTRE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

DIRECTION GÉNÉRALE DU SOUTIEN AUX RÉSEAUX ET DU FINANCEMENT

CERTIFICATION DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES POUR ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

SECTION 7

ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES

CS Pierre-Neveu

CODE:854000

RÉGION ADMINISTRATIVE: 15 Laurentides

D.G.S.R.F. EN DATE DU: 2021-04-21

SECTION 7: ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES

CODE: 854000 RA:15

	ALLOCATION	RÉFÉRENCE
30010 SERVICES DE GARDE	816 087 \$	
30011 EN MILIEU SCOLAIRE	689 857 \$	PAGE 4
30012 ACTIVITÉS ÉDUCATIVES SUR LE TERRITOIRE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL	0 \$	
30013 JOURNÉES PÉDAGOGIQUES ET SEMAINE DE RELÂCHE (43472 + 0)	43 472 \$	ANNEXE 3
30015 SERVICES DE GARDE DE 200 ENFANTS ET PLUS	0 \$	ANNEXE 2
30016 PETITS POINTS DE SERVICE	82 758 \$	ANNEXE 2
30020 ENCADREMENT DES STAGIAIRES	20 229 \$	
30110 AIDE À LA PENSION	0 \$	
30120 FRAIS DE SCOLARITÉ HORS RÉSEAU	0 \$	
30121 ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS - EHDAA	0 \$	
30122 ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS - ORDINAIRES	0 \$	
30124 AFFAIRES AUTOCHTONES ET DÉVELOPPEMENT DU NORD CANADA	0 \$	
30125 ÉTABLISSEMENTS HORS QUÉBEC	0 \$	

SECTION 7 : ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES

CODE : 854000 RA :15

	ALLOCATION	RÉFÉRENCE
	-----	-----
30140 SOUTIEN À L'ADMINISTRATION ET AUX ÉQUIPEMENTS	82 862 \$	
30144 RÉGIME D'INDEMNISATION	0 \$	
30145 LOCATION D'IMMEUBLES	82 862 \$	
30146 PARTAGE DES INFRASTRUCTURES SCOLAIRES ET MUNICIPALES	0 \$	
30160 MATÉRIEL DIDACTIQUE POUR LE COURS D'HISTOIRE À LA 3E ANNÉE DU SECONDAIRE	5 700 \$	
30170 MATÉRIEL DIDACTIQUE POUR LE COURS D'ÉDUCATION FINANCIÈRE À LA 5E ANNÉE DU SECONDAIRE	4 000 \$	
30180 INFRASTRUCTURES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES - SÉCURITÉ DE L'INFORMATION	48 700 \$	
30182 AIDE À LA MISE EN OEUVRE DES PROCESSUS EN SÉCURITÉ DE L'INFORMATION	48 700 \$	
30390 AUTRES ALLOCATIONS	218 946 \$	
30400 ALLOCATIONS ÉDUCATIVES PROPRES AUX COMMISSIONS SCOLAIRES À STATUT PARTICULIER	0 \$	
TOTAL DES ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES	1 196 524 \$	

SECTION 7: ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES

CODE: 854000 RA:15

CALCUL DE L'ALLOCATION POUR LES SERVICES DE GARDE EN MILIEU SCOLAIRE (30011)

	CLIENTÈLE AU 30 SEPT. 2019	MONTANT PAR ÉLÈVE	ALLOCATION	RÉFÉRENCE
MONTANT DE BASE - SERVICE RÉGULIER				
1- ENFANTS INSCRITS ET PRÉSENTS SUR UNE BASE RÉGULIÈRE				
MATERNELLE 4 ANS À DEMI-TEMPS				
- MATERNELLE 4 ANS - HORS MONTRÉAL (A)	0			
- MATERNELLE 4 ANS - MONTRÉAL (B)	0			
MATERNELLE 4 ANS À TEMPS PLEIN EN MILIEU DÉFAVORISÉ (C)	42			
MATERNELLE 5 ANS (D)	156			
PRIMAIRE (E)	490			
TOTAL	688		555 216 \$	ANNEXE 2
MONTANT ADDITIONNEL - SERVICE RÉGULIER				
2- ENFANTS INSCRITS ET PRÉSENTS SUR UNE BASE RÉGULIÈRE - FRAIS DE COLLATION				
	0	110 \$	0 \$	ANNEXE 1
3- EHDAA RÉGULIERS (CODES 33 ET 34)				
	4	2 468 \$	9 872 \$	ANNEXE 1
4- EHDAA RÉGULIERS (CODES 14, 23, 24, 36, 42, 44, 50, 53 ET 99)				
	18	4 580 \$	82 440 \$	ANNEXE 1
5- MATERNELLE 4 ANS À DEMI-TEMPS - HORS MONTRÉAL (1)				
	0	1 554 \$	0 \$	ANNEXE 1
6- MATERNELLE 4 ANS À TEMPS PLEIN EN MILIEU DÉFAVORISÉ				
	42	777 \$	32 634 \$	ANNEXE 1
MONTANT ADDITIONNEL - SERVICE SPORADIQUE				
7- EHDAA SPORADIQUES (2)				
	5	1 939 \$	9 695 \$	ANNEXE 1
TOTAL			689 857 \$	

(1) POUR LA MATERNELLE 4 ANS DE L'ÎLE DE MONTRÉAL LE MONTANT ADDITIONNEL DE 1 554 \$ EST CALCULÉ À LA MESURE 30012.

(2) EHDAA AYANT L'UN DES CODES MENTIONNÉS PRÉCÉDEMMENT.

SECTION 7: ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 1: DÉTAIL DE LA CLIENTÈLE AYANT SERVI AU CALCUL DE L'ALLOCATION

«MONTANT ADDITIONNEL - SERVICE RÉGULIER» ET «MONTANT ADDITIONNEL - SERVICE SPORADIQUE»

BÂTIMENT DE SERVICE DE GARDE	CLIENTÈLE (1)						*	2
	1	3	4	5	6	7		
854030 Amitié, de l'	13	0	0	0	3	0	0	
854032 Notre-Dame, de	25	0	0	0	0	0	0	
854034 Saint-Rosaire, du	30	0	0	0	2	0	0	
854040 Christ-Roi, du	12	0	0	0	0	0	0	
854043 Saint-Joseph, de	19	0	2	0	0	0	0	
854046 Notre-Dame	58	1	2	0	5	0	0	
854048 Saint-Jean-l'Évangéliste, de	64	0	0	0	0	0	0	
854049 Jean-XXIII	53	0	0	0	0	1	0	
854050 Carrière, de la	36	0	3	0	0	2	0	
854052 Saint-Eugène	94	0	2	0	0	0	0	
854054 Centre administratif - école d	64	1	3	0	15	0	0	
854055 Madone, de la	66	0	2	0	0	0	0	
854056 Henri-Bourassa	9	0	0	0	0	0	0	
854057 Notre-Dame-du-Saint-Sacrement,	54	0	1	0	10	0	0	
854059 Sacré-Coeur, du	7	0	0	0	1	0	0	
854069 Méandre, du	84	2	3	0	6	2	0	
	688	4	18	0	42	5	0	

(1) RÉFÉRENCE: CORRESPOND À LA CLIENTÈLE INSCRITE À CHACUNE DES LIGNES DE LA PAGE 4.

(*) BÂTIMENT ADMISSIBLE À L'ALLOCATION POUR LES FRAIS DE COLLATION.

SECTION 7: ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 1: DÉTAIL DE L'ALLOCATION «MONTANT ADDITIONNEL - SERVICE RÉGULIER» ET «MONTANT ADDITIONNEL - SERVICE SPORADIQUE»

BÂTIMENT DE SERVICE DE GARDE	FRAIS DE COLLATION	EHDAA RÉG. CODES 33 ET 34	EHDAA RÉG. CODES 14, 23, 24...	MATERNELLE 4 ANS DEMI-TEMPS H.MTL	MATERNELLE 4 ANS TEMPS PLEIN M.DÉFA.	EHDAA SPORADIQUES	TOTAL
854030 Amitié, de l'	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	2 331 \$	0 \$	2 331 \$
854032 Notre-Dame, de	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
854034 Saint-Rosaire, du	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 554 \$	0 \$	1 554 \$
854040 Christ-Roi, du	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
854043 Saint-Joseph, de	0 \$	0 \$	9 160 \$	0 \$	0 \$	0 \$	9 160 \$
854046 Notre-Dame	0 \$	2 468 \$	9 160 \$	0 \$	3 885 \$	0 \$	15 513 \$
854048 Saint-Jean-l'Évangéliste, de	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
854049 Jean-XXIII	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 939 \$	1 939 \$
854050 Carrière, de la	0 \$	0 \$	13 740 \$	0 \$	0 \$	3 878 \$	17 618 \$
854052 Saint-Eugène	0 \$	0 \$	9 160 \$	0 \$	0 \$	0 \$	9 160 \$
854054 Centre administratif - école d	0 \$	2 468 \$	13 740 \$	0 \$	11 655 \$	0 \$	27 863 \$
854055 Madone, de la	0 \$	0 \$	9 160 \$	0 \$	0 \$	0 \$	9 160 \$
854056 Henri-Bourassa	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
854057 Notre-Dame-du-Saint-Sacrement,	0 \$	0 \$	4 580 \$	0 \$	7 770 \$	0 \$	12 350 \$
854059 Sacré-Coeur, du	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	777 \$	0 \$	777 \$
854069 Méandre, du	0 \$	4 936 \$	13 740 \$	0 \$	4 662 \$	3 878 \$	27 216 \$
999999	0 \$	9 872 \$	82 440 \$	0 \$	32 634 \$	9 695 \$	134 641 \$

SECTION 7: ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 2: DÉTAIL DE LA CLIENTÈLE AYANT SERVI AU CALCUL DE L'ALLOCATION «MONTANT DE BASE - SERVICE RÉGULIER» MESURE 30011
«SERVICES DE GARDE DE 200 ENFANTS ET PLUS» MESURE 30015 ET «PETITS POINTS DE SERVICE» MESURE 30016

BÂTIMENT DE SERVICE DE GARDE	CLIENTÈLE (1)					TOTAL	CLIENTÈLE 30011		
	A	B	C	D	E		99 PREMIERS ENFANTS	DU 100e AU 199e ENFANT	À PARTIR DU 200e ENFANT
854030 Amitié, de l'	0	0	3	3	7	13	13	0	0
854032 Notre-Dame, de	0	0	0	9	16	25	25	0	0
854034 Saint-Rosaire, du	0	0	2	9	19	30	30	0	0
854040 Christ-Roi, du	0	0	0	1	11	12	12	0	0
854043 Saint-Joseph, de	0	0	0	3	16	19	19	0	0
854046 Notre-Dame	0	0	5	5	48	58	58	0	0
854048 Saint-Jean-l'Évangéliste, de	0	0	0	15	49	64	64	0	0
854049 Jean-XXIII	0	0	0	0	53	53	53	0	0
854050 Carrière, de la	0	0	0	0	36	36	36	0	0
854052 Saint-Eugène	0	0	0	15	79	94	94	0	0
854054 Centre administratif - école d	0	0	15	46	3	64	64	0	0
854055 Madone, de la	0	0	0	19	47	66	66	0	0
854056 Henri-Bourassa	0	0	0	2	7	9	9	0	0
854057 Notre-Dame-du-Saint-Sacrement,	0	0	10	8	36	54	54	0	0
854059 Sacré-Coeur, du	0	0	1	1	5	7	7	0	0
854069 Méandre, du	0	0	6	20	58	84	84	0	0
	0	0	42	156	490	688	688	0	0

SECTION 7: ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 2: DÉTAIL DE L'ALLOCATION «MONTANT DE BASE - SERVICE RÉGULIER», «SERVICES DE GARDE DE 200 ENFANTS ET PLUS» ET «PETITS POINTS DE SERVICE»

BÂTIMENT DE SERVICE DE GARDE	MT BASE SERV. RÉG. 99 PREMIERS ENFANTS (30011)	MT BASE SERV. RÉG. DU 100e AU 199e ENFANT (30011)	MT BASE SERV. RÉG. À PARTIR DU 200e ENFANT (30011)	MT BASE SERV. RÉG. TOTAL (30011)	SERVICE 200 ENFANTS ET PLUS (30015)	PETITS POINTS DE SERVICE (30016)
854030 Amitié, de l'	10 491 \$	0 \$	0 \$	10 491 \$	0 \$	9 451 \$
854032 Notre-Dame, de	20 175 \$	0 \$	0 \$	20 175 \$	0 \$	15 600 \$
854034 Saint-Rosaire, du	24 210 \$	0 \$	0 \$	24 210 \$	0 \$	4 140 \$
854040 Christ-Roi, du	9 684 \$	0 \$	0 \$	9 684 \$	0 \$	11 748 \$
854043 Saint-Joseph, de	15 333 \$	0 \$	0 \$	15 333 \$	0 \$	0 \$
854046 Notre-Dame	46 806 \$	0 \$	0 \$	46 806 \$	0 \$	0 \$
854048 Saint-Jean-l'Évangéliste, d	51 648 \$	0 \$	0 \$	51 648 \$	0 \$	0 \$
854049 Jean-XXIII	42 771 \$	0 \$	0 \$	42 771 \$	0 \$	0 \$
854050 Carrière, de la	29 052 \$	0 \$	0 \$	29 052 \$	0 \$	0 \$
854052 Saint-Eugène	75 858 \$	0 \$	0 \$	75 858 \$	0 \$	0 \$
854054 Centre administratif - écol	51 648 \$	0 \$	0 \$	51 648 \$	0 \$	0 \$
854055 Madone, de la	53 262 \$	0 \$	0 \$	53 262 \$	0 \$	0 \$
854056 Henri-Bourassa	7 263 \$	0 \$	0 \$	7 263 \$	0 \$	18 621 \$
854057 Notre-Dame-du-Saint-Sacrement	43 578 \$	0 \$	0 \$	43 578 \$	0 \$	0 \$
854059 Sacré-Coeur, du	5 649 \$	0 \$	0 \$	5 649 \$	0 \$	23 198 \$
854069 Méandre, du	67 788 \$	0 \$	0 \$	67 788 \$	0 \$	0 \$
	555 216 \$	0 \$	0 \$	555 216 \$	0 \$	82 758 \$

SECTION 7: ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 3: DÉTAIL DE LA CLIENTÈLE ET DE L'ALLOCATION «JOURNÉES PÉDAGOGIQUES ET SEMAINE DE RELÂCHE» MESURE 30013

CODE DU BÂTIMENT	NOM DU BÂTIMENT	CODE DE L'ÉCOLE	NOM DE L'ÉCOLE	ÉLÈVES	ALLOCATION JOURNÉES PÉDAGOGIQUES	ÉLÈVES	ALLOCATION SEMAINE DE RELÂCHE
854030	Amitié, de l'	854005	École de la Lièvre-S	111.0	928 \$	0.0	0 \$
854032	Notre-Dame, de	854005	École de la Lièvre-S	165.0	1 379 \$	0.0	0 \$
854034	Saint-Rosaire, du	854009	École des Trois Sent	241.0	2 015 \$	0.0	0 \$
854040	Christ-Roi, du	854009	École des Trois Sent	0.0	0 \$	0.0	0 \$
854043	Saint-Joseph, de	854006	École aux Quatre Ven	168.0	1 404 \$	0.0	0 \$
854046	Notre-Dame	854006	École aux Quatre Ven	407.0	3 403 \$	0.0	0 \$
854048	Saint-Jean-l'Évangél	854007	École du Val-des-Lac	619.0	5 175 \$	0.0	0 \$
854049	Jean-XXIII	854010	École Jean-XXIII	476.0	3 979 \$	0.0	0 \$
854050	Carrière, de la	854001	École de la Madone e	337.0	2 817 \$	0.0	0 \$
854052	Saint-Eugène	854014	École Saint-Eugène	674.0	5 635 \$	0.0	0 \$
854054	Centre administratif	854010	École Jean-XXIII	339.0	2 834 \$	0.0	0 \$
854055	Madone, de la	854001	École de la Madone e	576.0	4 815 \$	0.0	0 \$
854056	Henri-Bourassa	854006	École aux Quatre Ven	29.0	242 \$	0.0	0 \$
854057	Notre-Dame-du-Saint-	854003	École de Ferme-Neuve	506.0	4 230 \$	0.0	0 \$
854059	Sacré-Coeur, du	854003	École de Ferme-Neuve	0.0	0 \$	0.0	0 \$
854069	Méandre, du	854018	École du Méandre	552.0	4 615 \$	0.0	0 \$
				5 200.0	43 472 \$	0.0	0 \$

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

DIRECTION GÉNÉRALE DU SOUTIEN AUX RÉSEAUX ET DU FINANCEMENT

CERTIFICATION DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES POUR ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

SECTION 8

TRANSPORT SCOLAIRE

CS Pierre-Neveu

CODE:854000

RÉGION ADMINISTRATIVE: 15 Laurentides

D.G.S.R.F. EN DATE DU: 2021-04-21

CERTIFICATION DES ALLOCATIONS BUDGÉTAIRES 2019-2020

SECTION 8: TRANSPORT SCOLAIRE

SOMMAIRE DES ALLOCATIONS POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE

CS Pierre-Neveu

CODE: 854000 RA:15

RÉFÉRENCE

A- ALLOCATION DE BASE

ALLOCATION MEES 2019-2020

3 755 724 \$ DOCUMENT J
=====

B- AJUSTEMENTS RÉCURRENTS

20010 ENTENTES ENTRE COMMISSIONS SCOLAIRES

0 \$

20020 ENTENTES ENTRE COMMISSIONS SCOLAIRES ET ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

0 \$

20030 EXPLOITATION DES VÉHICULES EN RÉGIE

0 \$

TOTAL DES AJUSTEMENTS RÉCURRENTS

0 \$

=====

C- AJUSTEMENTS NON RÉCURRENTS

20110 COMMISSIONS SCOLAIRES ET ORGANISMES PUBLICS DE TRANSPORT EN COMMUN

0 \$

20120 ARRÊT DE SERVICE

0 \$

20130 AJUSTEMENT DE LA SUBVENTION À LA SUITE DE L'ANALYSE DU RAPPORT FINANCIER 2019-2020

-242 293 \$

20140 GARANTIE D'EXÉCUTION DES CONTRATS

0 \$

20150 REDDITION DE COMPTES

0 \$

20190 AUTRES AJUSTEMENTS

0 \$

TOTAL DES AJUSTEMENTS NON RÉCURRENTS

-242 293 \$

=====

D- ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES

30710 SOUTIEN AU TRANSPORT POUR LE DÉPLOIEMENT DE LA MATERNELLE 4 ANS À TEMPS PLEIN

0 \$

30750 ACQUISITION D'APPAREILLAGE ET D'ACCESSOIRES AUX FINS DU TRANSPORT DES ÉLÈVES HANDICAPÉS

0 \$

30760 AJUSTEMENT LIÉ À L'ENVIRONNEMENT

3 138 \$ ANNEXE 1

- NOUVEAUX VÉHICULES 2019-2020 10 773 \$

- RETRAIT DES VÉHICULES -10 434 \$

- TRANSFERT D'AUTRES COMMISSIONS SCOLAIRES 2 799 \$

TOTAL DES ALLOCATIONS SUPPLÉMENTAIRES

3 138 \$

=====

E- ALLOCATION SPÉCIFIQUE

50710 COMPENSATION DU COÛT DU CARBURANT POUR LES TRANSPORTEURS SCOLAIRES

103 527 \$

=====

F- SUBVENTION POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE (F = A + B + C + D + E)

3 620 096 \$

=====

SECTION 8: TRANSPORT SCOLAIRE

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 1: VÉHICULES CONSIDÉRÉS AUX FINS DE LA MESURE 30760 «AJUSTEMENT LIÉ À L'ENVIRONNEMENT»

Véhicules admissibles pour l'année scolaire 2007-2008

Nom du transporteur Numéro de série

(Aucun)

Véhicules admissibles pour l'année scolaire 2008-2009

Nom du transporteur Numéro de série

[Redacted] [Redacted]

Véhicules admissibles pour l'année scolaire 2009-2010

Nom du transporteur Numéro de série

[Redacted] [Redacted]

Véhicules admissibles pour l'année scolaire 2010-2011

Nom du transporteur Numéro de série

[Redacted] [Redacted]

Véhicules admissibles pour l'année scolaire 2011-2012

Nom du transporteur Numéro de série

[Redacted] [Redacted]

Véhicules admissibles pour l'année scolaire 2012-2013

Nom du transporteur Numéro de série

[Redacted] [Redacted]

SECTION 8: TRANSPORT SCOLAIRE

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 1: VÉHICULES CONSIDÉRÉS AUX FINS DE LA MESURE 30760 «AJUSTEMENT LIÉ À L'ENVIRONNEMENT»

Véhicules admissibles pour l'année scolaire 2013-2014

Nom du transporteur	Numéro de série
[REDACTED]	[REDACTED]

Véhicules admissibles pour l'année scolaire 2014-2015

Nom du transporteur	Numéro de série
[REDACTED]	[REDACTED]

Véhicules admissibles pour l'année scolaire 2015-2016

Nom du transporteur	Numéro de série
[REDACTED]	[REDACTED]

Véhicules admissibles pour l'année scolaire 2016-2017

Nom du transporteur	Numéro de série
[REDACTED]	[REDACTED]

SECTION 8: TRANSPORT SCOLAIRE

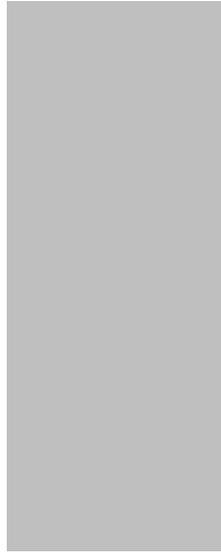
CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 1: VÉHICULES CONSIDÉRÉS AUX FINS DE LA MESURE 30760 «AJUSTEMENT LIÉ À L'ENVIRONNEMENT»

Véhicules admissibles pour l'année scolaire 2017-2018

Nom du transporteur

Numéro de série

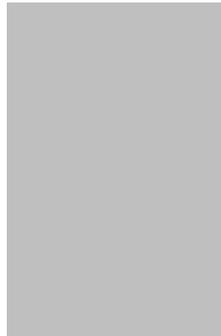
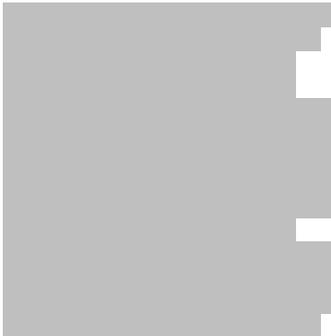


LISTE DES VÉHICULES RETIRÉS EN 2019-2020 :
transporteur / (# série /) montant / admis e

Véhicules admissibles pour l'année scolaire 2018-2019

Nom du transporteur

Numéro de série



Daniel Lachaine -1261.6 2016-2017
Autobus Daniel Lachaine -1243.8 2017-2018
Autobus Daniel Lachaine -1275.9 2015-2016
Autobus Daniel Lachaine -1300.3 2014-2015
Maurice Lachaine -1243.8 2017-2018
Maurice Lachaine -1433.0 2008-2009
Maurice Lachaine -1275.9 2015-2016
Transport Normand Millaire -1399.8 2009-2010

***** (***** ***** *****)

AJOUTS ANNÉE COURANTE : montant / admis e

SECTION 8: TRANSPORT SCOLAIRE

CODE: 854000 RA:15

ANNEXE 1: VÉHICULES CONSIDÉRÉS AUX FINS DE LA MESURE 30760 «AJUSTEMENT LIÉ À L'ENVIRONNEMENT»

Véhicules admissibles pour l'année scolaire 2019-2020

Nom du transporteur

Numéro de série

Nouveau	1197 \$	2019-2020
En transfert	1399.85	2009-2010
En transfert	1399.85	2009-2010

Nombre de véhicules inscrits au rapport financier 2018-2019	79
Total des véhicules admissibles	77
Solde du nombre de véhicules à financer	2

chapitre A-2.1

LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

22. Un organisme public peut refuser de communiquer un secret industriel qui lui appartient.

Il peut également refuser de communiquer un autre renseignement industriel ou un renseignement financier, commercial, scientifique ou technique lui appartenant et dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à l'organisme ou de procurer un avantage appréciable à une autre personne.

Un organisme public constitué à des fins industrielles, commerciales ou de gestion financière peut aussi refuser de communiquer un tel renseignement lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement de nuire de façon substantielle à sa compétitivité ou de révéler un projet d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds ou une stratégie d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds.

1982, c. 30, a. 22; 2006, c. 22, a. 11.

23. Un organisme public ne peut communiquer le secret industriel d'un tiers ou un renseignement industriel, financier, commercial, scientifique, technique ou syndical de nature confidentielle fourni par un tiers et habituellement traité par un tiers de façon confidentielle, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 23.

24. Un organisme public ne peut communiquer un renseignement fourni par un tiers lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à ce tiers, de procurer un avantage appréciable à une autre personne ou de nuire de façon substantielle à la compétitivité de ce tiers, sans son consentement.

1982, c. 30, a. 24.

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir :*

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) *Motifs :*

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais :*

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).